



# **Rapport d'étape du CCIF sur l'Islamophobie en France 2003 / 2004**

# SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DU RAPPORT D'ETAPE.....</b>	<b>3</b>
<b>« ARABOPHOBIE », « ISLAMOPHOBIE » : UNE FRONTIERE DE PLUS EN PLUS CLAIRE .....</b>	<b>5</b>
<b>LES CHAMPS D'EXPRESSION DE L'ISLAMOPHOBIE ET LE STATUT DES DONNEES.....</b>	<b>7</b>
<b>L'ISLAMOPHOBIE EN FRANCE D'OCTOBRE 2003 A AOUT 2004.....</b>	<b>8</b>
<b>ACTES VISANT DES INSTITUTIONS MUSULMANES OU CONSIDEREES COMME TELLES .....</b>	<b>9</b>
<b>ACTES VISANT LES INDIVIDUS .....</b>	<b>15</b>
Influence des médias dans l'islamophobie.....	25
<b>L'ISLAMOPHOBIE INTELLECTUELLE ET POLITIQUE.....</b>	<b>27</b>
<b>L'ISLAMOPHOBIE SUR INTERNET .....</b>	<b>31</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXE I DEPECHE AFP.....</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXE II.....</b>	<b>58</b>
<b>ANNEXE III.....</b>	<b>59</b>
<b>ANNEXE IV .....</b>	<b>60</b>
<b>ANNEXE V.....</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXE VI.....</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXE VII.....</b>	<b>64</b>
<b>ANNEXE VIII .....</b>	<b>65</b>
<b>ANNEXE IX .....</b>	<b>66</b>
<b>ANNEXE X.....</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXE XI .....</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXE XII.....</b>	<b>70</b>

## Présentation du rapport d'étape

La société française abrite la plus importante communauté musulmane d'Europe. Multiculturelle, elle est historiquement une terre d'accueil de populations de toutes origines et ce pour des raisons principalement économiques et politiques. Selon les institutions et les postures idéologiques, l'estimation du nombre de musulmans en France passe de 3 000 000 pour le Haut conseil à l'intégration dans son rapport de 1993, à 5 000 000 trois années après pour le ministre de l'intérieur de l'époque<sup>1</sup>. De manière générale, ce nombre varie selon les sources entre 4 et 6 millions de musulmans, l'occultation statistique de la variable culturelle dans les recensements ne permet pas de se situer précisément. Il faut ajouter que l'appellation « communauté musulmane » recouvre des réalités sociologiques multiples.

Ces dernières années, l'islam est devenu un « problème » de société fortement médiatisé, où plusieurs dynamiques et processus s'entrecroisent. Ainsi, l'augmentation de la visibilité de la dimension culturelle de l'islam (nombre de pratiquants, revendications de plus en plus affirmées, émergence d'un islam important de nationalité française), l'évolution du contexte international (conflits en Palestine, en Afghanistan, en Tchétchénie, en Irak, le 11 septembre 2001, les attentats de Madrid, la lutte contre le terrorisme, etc.) et la montée en épingle médiatico-politique d'un péril fondamentaliste à l'intérieur de nos quartiers (mêlant sans distinction affaire du voile 1-2 et 3, affaire Kelkal, Folembay et plus récemment les expulsions d'imams et l'affaire « Tariq Ramadan »), ont contribué à construire et réveiller, des peurs, des fantasmes et des sentiments de haine envers l'islam et les musulmans.

Ces mouvements sociologiques, géopolitiques, et politico-médiatiques ne sont pas sans conséquence sur les imaginaires collectifs et les rapports sociaux entre les individus de culture ou de confession musulmane et leurs concitoyens. Ainsi, progressivement, des représentations, des propos et des actes insultants, discriminants et intolérants à l'égard de l'islam – présenté sur un mode essentialiste comme une religion/communauté de type monolithique se sont accumulés et banalisés dans l'espace public.

Ce sont ces propos et ces actes hostiles à l'islam qui sont à l'origine de la création du Collectif Contre l'Islamophobie en France. L'observatoire du CCIF a pour but de relever, vérifier et classer les actes de toute nature, exprimant un rejet de l'islam et/ou des musulmans pour ce qu'ils sont ou ce qu'ils croient.

Le CCIF compte ainsi combler progressivement un déficit de données concernant ce type spécifique de discrimination et ainsi de participer à la lutte urgente et nécessairement collective, contre toutes les formes de racisme.

---

<sup>1</sup> Charles Pasqua, Emission 7/7 du 08/12/1996. Il soulignait «*l'existence [en France d'une] importante communauté musulmane: 5 millions de musulmans, un million de pratiquants, 50'000 intégristes et probablement 2'000 radicaux* »

Le CCIF n'ignore pas les débats importants qui remuent la société française depuis plusieurs années maintenant, sur la place des religions, la laïcité ou les intégrismes. Le contexte est un élément de compréhension et d'analyse primordial. Cependant, le CCIF agit en priorité pour l'amélioration de l'information concernant l'expression dans la réalité sociale du phénomène islamophobe en France, ainsi qu'au niveau de l'information aux victimes.

Le CCIF constate avec regret l'absence d'une telle démarche au sein des institutions qui se présentent comme représentatives de l'islam de France, de même qu'une certaine ambiguïté face au phénomène de certaines associations dites « antiracistes ».

## « Arabophobie », « Islamophobie » : Une frontière de plus en plus claire

De manière surprenante, le terme « islamophobie », qui émerge vraiment après les attentats du World Trade Center, a donné lieu à un débat virulent entre ceux qui nient sa pertinence et sa légitimité et ceux, pour qui la réelle difficulté réside dans la différenciation entre le rejet de l'islam et celle des Maghrébins, ainsi qu'entre la critique intellectuelle de « l'islamisme » ou des théologies islamiques et celle de la religion musulmane.

Les opposants à l'utilisation du terme ont des postures plurielles et vu le faible nombre d'enquêtes et de poursuites judiciaires envers les auteurs d'actes islamophobes, il est difficile de faire ressortir les mobiles et significations et d'en tirer des conclusions. Il est ainsi surprenant et contradictoire qu'un organisme sérieux comme la commission consultative des droits de l'homme, rejette le terme « islamophobie » en raison de doutes sérieux sur la visée anti-musulmane des actes constatés, tout en souhaitant « consacrer une étude spécifique aux phénomènes d'hostilité à l'égard de l'islam qui se manifestent dans la société française car elle a constaté que cette question avait dernièrement émergé sur la scène publique ».

Cette prise de distance marque un positionnement clair en faveur de la non-reconnaissance (et donc non-traitement) institutionnelle et politique d'un terme qui renvoie à un phénomène qu'elle définit et étudie et qu'elle prend progressivement en compte. Ces considérations prennent racine dans un mode de réflexion et des enjeux qui sont plus idéologiques que sociologiques.

En effet, plusieurs experts qu'ils soient chercheurs en sciences sociales ou journalistes, plusieurs institutions internationales comme les Nations unies, le Conseil de l'Europe ainsi que par l'Observatoire des phénomènes racistes et xénophobes et la Commission européenne (RAXEN) utilisent le terme « islamophobie » afin de désigner ce type de discrimination. La reconnaissance du phénomène est aussi politique depuis que le premier ministre Jean-Pierre Raffarin l'a utilisé dans une allocution à la mosquée de Paris. Il est à noter, par ailleurs, que le terme « islamophobie » est utilisé dans le débat britannique depuis 1997, faisant référence aux discriminations dirigées contre les musulmans<sup>2</sup>. De plus, ce terme a fait son apparition cette année dans le dictionnaire Le Robert, définissant ainsi l'islamophobie comme une *forme particulière de racisme dirigée contre l'islam et les musulmans qui se manifeste en France par des actes de malveillance et une discrimination ethnique contre les immigrés maghrébins (source Le Robert 2005)*.

Vouloir faire croire qu'une jeune femme portant un hijab, se voyant soudainement refuser l'entrée dans l'agence bancaire gérant son compte, subit une discrimination en raison de son origine ethnique est erroné. Cette posture d'occultation ignore les témoignages de celles qui ressentent les changements de regards et d'attitudes à leur égard après avoir décidé de porter leur hijab, expérience difficile de ces jeunes femmes discriminées dont certaines sont d'origine européenne.

L'islamophobie est par définition non ethnique. Les expressions explicites de rejet des Africains, des Indiens ou des Pakistanais ne rentrent pas dans la comptabilité des actes islamophobes et ce, même si les victimes sont musulmanes. Le CCIF prend en compte des actes et des paroles

---

<sup>2</sup> Jocelyne Césari, *L'islam à l'épreuve de l'Occident*, Paris, Éditions La Découverte, 2004, p. 11-12.

clairement hostiles à l'islam en tant que religion et aux musulmans en tant que porteurs réels ou présumés de cette croyance.

Ainsi, le CCIF considère que l'islamophobie n'est pas le prolongement *mécanique* du racisme anti-arabe ou de tout autre identification ethnique. Même s'il trouve racine dans le rejet des individus d'origine africaine, notamment maghrébine ; c'est une discrimination particulière dont la genèse se situe dans le rejet d'une religion et des porteurs présumés de cette croyance. Il découle de cette distinction que des propos et actes islamophobes peuvent aussi être commis par des individus ou organismes dont l'origine ethnique est fortement représentée au sein de la communauté musulmane<sup>3</sup>. Pour le CCIF, la discrimination est un phénomène indivisible dont la lutte doit être égalitaire. Il n'est pas question de faire une place particulière et d'établir plus ou moins ouvertement une hiérarchisation entre les différentes victimes individuelles ou collectives de discriminations. Le CCIF ne réclame pas de traitement préférentiel ou d'attention particulière, le collectif a pour but d'informer et de centraliser les données existantes sur l'islamophobie, d'améliorer sa visibilité, d'approfondir sa connaissance afin d'organiser une lutte efficace.

Plusieurs personnalités religieuses musulmanes, à l'instar du Recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, considèrent que c'est plus le rejet de « l'islamisme » que de l'islam dont il s'agit<sup>4</sup>. Ce type de réflexion est simpliste et refoule la complexité des amalgames, dans la mesure où la multiplicité des usages du terme « islamisme » intègre dans sa définition des postures et des objectifs complètement différents. Dans les multiples usages du terme, les « islamistes » sont autant les porteurs d'un islam rigoriste en conflit avec les normes occidentales que des leaders associatifs ou des intellectuels prônant une citoyenneté active. Il est acquis pour certains orateurs médiatisés que « l'islamiste » est le musulman pratiquant, et derrière la critique de « l'islamisme » c'est celle de l'islam essentialisé qui apparaît. La notion d'islamisme permet d'éviter d'être catalogué ou pénalement poursuivi, ce qui n'enlève rien au droit légitime à la critique de l'islamisme, de l'interprétation des textes ou des courants de pensée. Le CCIF est conscient de la porosité de la frontière sémantique entre rejet de l'islam et critique de ses dimensions théologiques ou politiques, c'est pourquoi le collectif sera attentif aux expressions douces et détournées de l'islamophobie, car c'est principalement par ce canal que se construisent une large partie des sentiments de rejet et des fantasmes sur l'islam et les musulmans.

---

<sup>3</sup> Ce que Vincent Geisser appelle les « musulmans islamophobes ».

<sup>4</sup> Audition de M. Dalil Boubakeur du 6 novembre 2003, rapport de la CNCDH 2003.

## Les champs d'expression de l'islamophobie et le statut des données

L'islamophobie s'exprime dans différents champs de la vie sociale. Cet éclatement propre à toutes les formes de racisme rend nécessaire un mode de catégorisation qui soit d'origine empirique, c'est-à-dire issu de l'expression sociale du phénomène. L'incendie d'une mosquée est un acte différent du refus par une banque de recevoir une cliente voilée. Les propos d'Oriana Fallaci ne sont pas de même nature qu'une inscription murale souhaitant le départ de France des musulmans. Cependant, tous ces faits s'enracinent dans une même posture de rejet, de discrimination. Les auteurs de ces actes ne sont pas tous des militants d'extrême-droite, certains sont des éditorialistes de grands hebdomadaires, des personnalités politiques de tous bords ou des écrivains de premier plan. C'est ce qui fonde la dangerosité du phénomène islamophobe, il n'est pas clairement mis à l'index, il n'est pas clairement stigmatisé, il tend même à une certaine banalisation pernicieuse au nom d'une liberté d'expression sélective qui permettrait à certaines communautés ou religions d'être salies<sup>5</sup>.

Enfin un mot sur le statut des données et leurs limites. Petite structure, le CCIF ne souhaite pas faire dire autre chose que ce que les chiffres et informations qu'il a pu rassembler disent. Les sources de ces données sont multiples, dépêches d'agences, courriers des victimes ou articles de presse. Encore à son début, le Collectif ne prétend pas couvrir numériquement l'ensemble du phénomène et ne possède pas encore les éléments suffisants permettant de saisir l'étendue du phénomène en France. Il y a par exemple un écart important entre la remontée des données concernant l'islamophobie visant les biens et symboles liés à la religion musulmane (actes contre les lieux de cultes, les associations socioculturelles musulmanes, les profanations, annulations de conférence pour des motifs illégitimes, etc.) et celles concernant les atteintes aux personnes musulmanes ou présumées. Contrairement aux logiques des institutions musulmanes, le comportement des victimes individuelles ne facilite pas la remontée de ces actes. Il y a un travail pédagogique d'information à mener afin de rendre systématique ce type de déclaration, que la victime ait porté plainte ou non. Le CCIF propose davantage un *aperçu réaliste* qu'un état des lieux complet de la situation de l'islamophobie en France.

Le CCIF, récemment créé, n'entend pas proposer des données trop anciennes. Le point de départ de son fonctionnement se situe au mois d'octobre 2003. Il aurait été intéressant de pouvoir produire des informations sur l'islamophobie en France depuis au moins le début de l'année 2001. Non pas parce que l'apparition du phénomène se situe dans cette période, mais plutôt pour mesurer son évolution à l'aune des attentats du 11 septembre 2001 et de saisir l'évolution sémantique du traitement médiatique de l'islam, de l'islamisme et du terrorisme.

Le dernier point concerne le statut de ce rapport intermédiaire. Il a pour but d'informer de la situation dans la période concernée. Non analytique, ce document intermédiaire éclaire sur les champs d'expression de l'islamophobie, sur la nature des victimes, sur l'implication importante de plusieurs institutions ou personnalités publiques dans la production de cette discrimination.

---

<sup>5</sup> « Je hais l'Islam, entre autres... », Patrick Declerck in *Le Monde*, 11 août 2004.

## L'islamophobie en France d'octobre 2003 à août 2004

Le CCIF ayant été créé il y a de cela un an, son observatoire a voulu présenter les résultats et les données récoltés après une année d'activité et d'investigation.

Il apparaît clairement que l'islamophobie aussi bien au niveau des individus que des institutions s'exprime de manière continue tout au long de l'année mais on peut remarquer une forte progression des actes islamophobes du mois de janvier à avril correspondant à la période où la loi sur les signes religieux a été votée et durant laquelle la couverture médiatique sur l'islam a été importante.

	Actes Islamophobes visant les institutions	Actes Islamophobes visant les individus	Total
Oct 2003	3	4	7
Nov 2003	3	10	13
Déc 2003	3	9	12
Jan 2004	7	11	18
Fév 2004	4	18	22
Mar 2004	8	24	32
Avr 2004	14	15	29
Mai 2004	5	7	12
Jui 2004	8	6	14
Jui 2004	5	9	14
Août 2004	4	5	9
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>118</b>	<b>182</b>

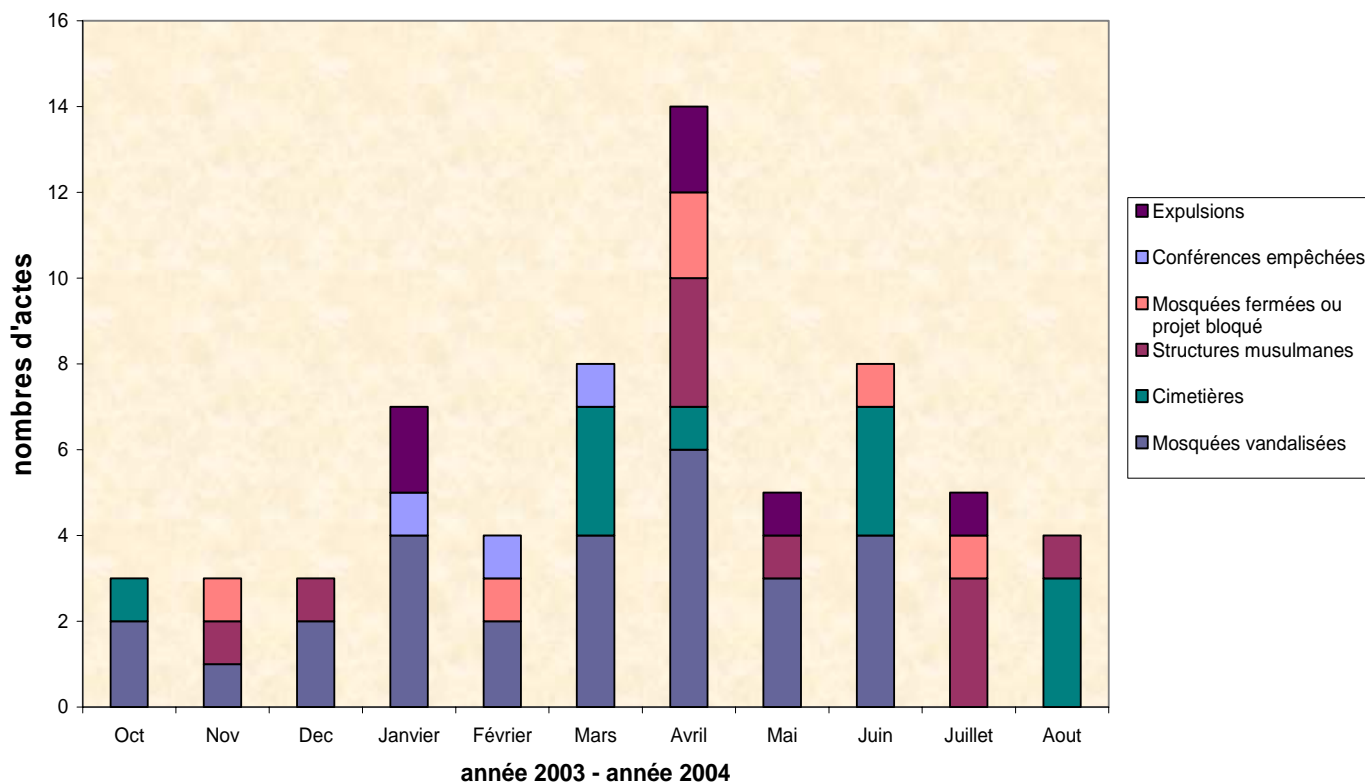
Le Collectif dénombre donc pour cette période 182 actes islamophobes dont 118 visant les individus avec 27 agressions dont 4 graves et 64 visant les institutions ou représentations de l'islam dont 28 mosquées dégradées et 11 cimetières vandalisés avec plus de 200 tombes profanées.

## Actes visant des institutions musulmanes ou considérées comme telles

Cette rubrique concerne le recensement des actes de rejet, de racisme et d'hostilité à l'égard des institutions et des lieux gérés ou appartenant aux citoyens de confession musulmane. C'est assurément le type d'islamophobie dont la connaissance est la mieux relayée et ce pour des raisons organisationnelles et symboliques. Les associations musulmanes visées ont généralement les moyens et les relais efficaces pour faire connaître les actes dont elles sont victimes. De plus, la création du CFCM et l'action des CRCM ont joué un rôle dans ce recensement. Les raisons d'ordre symbolique sont avant tout liées aux profanations et au saccage de cimetières. Le fait de s'en prendre « aux morts » est lourd de signification dans une société qui a encore en mémoire les profanations du cimetière juif de Carpentras.

Le CCIF s'est plusieurs fois indigné du traitement différencié qui s'est exprimé dans la sphère médiatico-politique concernant les atteintes racistes envers les lieux de culte. Les temps et modalités de réaction à rebours des pouvoirs publics et de la presse concernant les atteintes aux lieux de cultes musulmans ne sont pas passés inaperçus et tendent à renforcer l'idée que concernant l'antiracisme il y avait « deux poids deux mesures ». Cette remarque a un dessein égalitariste et non « victimiste ». Le CCIF n'a pas pour but de promouvoir la lutte spécifique contre l'islamophobie au rang de priorité nationale, par contre il tient à rappeler l'urgence de la lutte, intransigeante et indifférenciée, de l'Etat contre toutes les formes de racismes.

### actes islamophobes perpétrés contre les institutions religieuses



L'essentiel des actes visant des institutions musulmanes est tourné vers les lieux de cultes. Que ce soit par le biais de fermetures arbitraires sur la base de « problèmes d'intégrismes » ou bien par le moyen d'obstacles politico-juridiques tout à fait injustes et injustifiés.

Entre les mois d'octobre 2003 à juin 2004, au moins une mosquée par mois a été vandalisée ou dégradée, le maximum ayant été atteint au mois d'avril 2004 avec 6 mosquées visées par des actes graves. En onze mois ce sont 28 lieux de prière qui ont été visés.

Dans un deuxième temps, nous constatons que de nombreuses structures associatives et commerciales non culturelles ont été visées illégalement par le biais d'actes criminels (des tags à caractère raciste sur les murs, ou des engins incendiaires) ou « légalement » par la multiplication des difficultés dans la création de structures culturelles.

Il n'est pas rare de voir des demandes d'ouverture de mosquées refusées plusieurs fois (jusqu'à 5 fois) par les maires alors que toutes les conditions sont réunies (humaines, juridiques, financières). On arrive même à des dérives de la part de certaines municipalités comme ce fût le cas dans l'Est où la mairie de Strasbourg refuse de faciliter la construction d'une mosquée à moins que ses dirigeants ne « s'engagent à lutter contre la délinquance et la faire baisser ». Nous avons pu constater ce mécanisme avec la difficile ouverture du premier lycée musulman de France à Lille (le lycée Averroès) qui a connu trois refus avant de se voir accorder une autorisation d'ouverture.

De la même façon, plus d'une dizaine de profanations de cimetières a eu lieu au cours de l'année passée avec plus de 200 tombes musulmanes vandalisées et plus de 120 pour le seul mois de juin.

Enfin, trois conférences prévues dans les milieux universitaires ou associatifs organisées par des musulmans, dont le thème commun était l'islam, ont été annulées ou interdites au prétexte de nuisances présumées à l'ordre public. Ces interdictions visaient en réalité à limiter les possibilités d'expression d'intellectuels musulmans comme Tariq Ramadan.

Depuis le début de l'année, sept prêcheurs ont été expulsés à la demande du ministère de l'intérieur par le recours à l'ordonnance du 2 novembre 1945. D'ailleurs, la plupart du temps, les seuls documents fournis par l'administration devant le tribunal administratif sont des "notes blanches", documents des Renseignements Généraux, ni datés, ni signés, rédigés au conditionnel. Les expulsés, eux, aimeraient pouvoir répondre des propos qu'on leur reproche devant les tribunaux, et non devant la justice administrative. Par exemple, dans le cas de M. Güler, les notes blanches des RG ont été écrites après l'arrestation<sup>6</sup> et sans aucune autre preuve.

Dans son édition du 9 août, le quotidien américain *Wall Street Journal* titrait en "une": "*La France s'efforce d'intégrer les musulmans en expulsant les radicaux ; l'utilisation d'une ordonnance de 1945 pour expulser les imams heurte les principes démocratiques.*"<sup>7</sup>

On se souvient des événements de 1995 où des musulmans n'avaient plus aucun droit, alors qu'ils étaient enfermés à Folambray. D'ailleurs, ils n'ont jamais pu plaider leurs cas devant une cour de justice même après leur expulsion.

Souvent ces décisions ont été motivées par le fait que ces imams étaient salafistes et prosélytes, ce qui n'est pas interdit par la loi en France.

---

<sup>6</sup> Article du Monde de Xavier Ternisien paru le 21/08/2004

<sup>7</sup> Article du monde de Xavier Ternisien paru le 21/08/2004

**En onze mois, l'observatoire a recensé un total de 64 actes islamophobes contre ces institutions.**

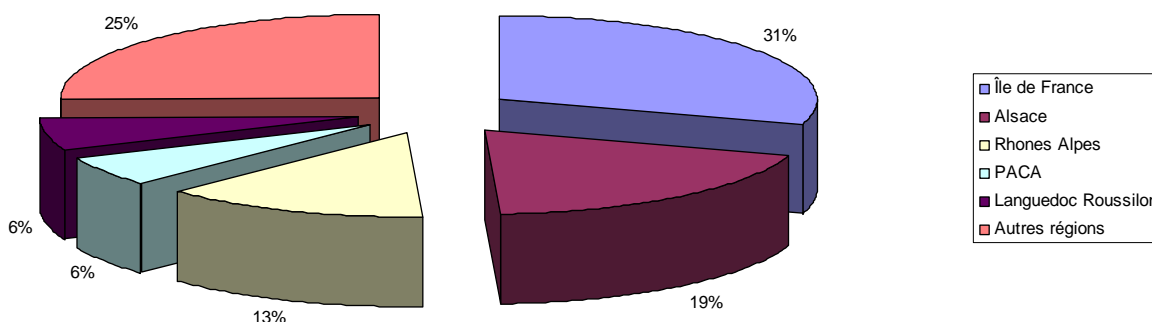
- ♦ 21/08/2004 A Strasbourg, une croix gammée ainsi que les mots "Nabaoui - A mort" ont été découverts sur le mur du cabinet médical de l'épouse du président du Conseil régional du culte musulman d'Alsace (CRCM), Abdelhaq Nabaoui.
- ♦ 11/08/2004 Ecrits haineux envers les musulmans, appelant à résister à l'invasion islamiste dans un cimetière juif de Lyon.
- ♦ 08/08/2004 Deux sépultures ont été taguées de croix gammées et une troisième de l'inscription "SS" dans le carré musulman du cimetière de Migennes dans l'Yonne.
- ♦ 06/08/2004 Profanation de quinze tombes musulmanes dans le cimetière militaire de Cronembourg à Strasbourg.
- ♦ 28/07/2004 Inscription raciste écrite sur le mur du château de Ville-Main à Grisy-Suisnes en Seine-et-Marne : « Islam hors de France »
- ♦ 23/07/2004 Fermeture d'une école coranique à Grisy-Suisnes en Seine-et-Marne.
- ♦ 21/07/2004 Fermeture d'une salle de prière à Bagneux
- ♦ 17/07/2004 Des croix gammées ont été découvertes sur les murs d'un local utilisé par la communauté musulmane turque de Strasbourg.
- ♦ 08/07/2004 Ali Yashar, imam d'Argenteuil est placé en résidence surveillée après non-respect de son assignation à résidence car considéré par les RG comme "l'un des principaux propagandistes de la doctrine salafiste en Ile-de France".
- ♦ 28/06/2004 Dégradation de la mosquée de Vigneux dans l'Essonne.
- ♦ 24/06/2004 Inscriptions à caractère raciste et xénophobe taguées sur la mosquée de Nanterre dans les Hauts-de-Seine.
- ♦ 23/06/2004 50 tombes musulmanes ont été profanées dans le cimetière militaire d'Haguenau dans le Bas-Rhin.
- ♦ 16/06/2004 Plusieurs coups de feu ont été tirés contre la mosquée d'Escaudin près de Valenciennes dans le Nord et des inscriptions à caractère raciste ont également été découvertes.
- ♦ 15/06/2004 Mosquée fermée par la municipalité à Levallois-Perret dans les Hauts-de-Seine.
- ♦ 13/06/2004 Plus de 60 tombes musulmanes profanées et des inscriptions néo-nazies à Strasbourg. Sur un mur placé derrière les tombes, on a également découvert un appel au meurtre contre le président du Conseil régional du culte musulman.
- ♦ 12/06/2004 Une croix gammée et des inscriptions racistes faisant référence à Hitler ou portant la mention "Mort aux islamistes" ont été taguées sur la mosquée de Lens dans le Pas-de-Calais.
- ♦ 09/06/2004 Plusieurs tombes musulmanes vandalisées et profanées au cimetière du Canet à Marseille.
- ♦ 31/05/2004 Inscription néo-nazie et incendie d'une poubelle chez un membre du CRCM d'Alsace.
- ♦ 03/05/2004 La mosquée de Garges-lès-Gonesse a été la cible de dégradations: vitre brisée, porte cassée.
- ♦ 03/05/2004 Une future mosquée turque à Saint-Just-Saint-Rambert dans la Loire a été la cible de dégradations : inscriptions injurieuses et racistes, ainsi que des croix gammées, une fenêtre a été brisée et une porte incendiée.
- ♦ 01/05/2004 Tags racistes inscrits sur la mosquée ainsi que sur les murs du lycée de la plaine de l'Ain à Ambérieu en Bugey.

- ♦ 01/05/2004 Midhat Güler a été expulsé car présenté par le Ministère de l'intérieur comme étant le responsable d'un mouvement extrémiste turc et à la suite d'une "note blanche" rédigée par les RG après l'arrêté d'expulsion.
- ♦ 27/04/2004 Deux cocktails molotov ont été lancés contre une mosquée de Châlon-en-Champagne dans la Marne.
- ♦ 24/04/2004 Trois lieux de culte musulmans à Alençon dans l'Orne, dont la mosquée située au quartier Saint-Léonard (mais aussi les locaux rue Jean-Mantelet et rue Michelet à Perseigne) ont fait l'objet de dégradations diverses : vitres brisées, portes détériorées, etc.
- ♦ 22/04/2004 Une épicerie musulmane a été incendiée à Strasbourg.
- ♦ 20/04/2004 Abdelkader Bouziane est interpellé et expulsé vers l'Algérie après les propos tenus dans le magazine *Lyon mag*.
- ♦ 19/04/2004 Des croix gammées et des inscriptions racistes ont été apposées sur les murs d'une mosquée dans le quartier de la Meinau à Strasbourg et deux bennes-poubelles incendiées dans la cour.
- ♦ 14/04/2004 Abdelkader Yahia Cherif, imam de Brest a été expulsé car le ministère lui reproche "son prosélytisme en faveur d'un islam radical" et "ses relations actives avec la mouvance islamiste prônant des actes terroristes".
- ♦ 14/04/2004 La mosquée de Haguenau dans le Bas-Rhin a été la cible d'une tentative d'incendie, la porte d'entrée a également été recouverte de croix gammées.
- ♦ 06/04/2004 Fermeture d'une salle de prière à Châtenay-Malabry dans les Hauts-de-Seine.
- ♦ 05/04/2004 Fermeture de salle de prière de Clamart dans les Hauts-de-Seine, à la suite d'un reportage diffusé le 1er avril dans l'émission *Envoyé Spécial* sur France 2.
- ♦ 05/04/2004 Quatre tombes musulmanes et une tombe juive profanées dans le cimetière militaire de Cronembourg, dans la banlieue strasbourgeoise dans le Bas-Rhin.
- ♦ 01/04/2004 La FCPE du lycée Rotrou à Dreux dans l'Eure-et-Loir, suspecte l'islam local d'intégrisme dans un document faisant le procès des Tablighs et des jeunes musulmans de France (JMF). Une réunion de bureau s'est tenue à Chartres et s'est conclue par un communiqué. "La FCPE nationale n'a pas été sollicitée ni informée de l'existence de ce document...".
- ♦ 01/04/2004 Les pompes funèbres musulmanes à Strasbourg ont été la cible d'un début d'incendie.
- ♦ 30/03/2004 Tentative d'incendie contre la grande mosquée de Creil dans l'Oise.
- ♦ 28/03/2004 Tentative avortée d'incendie d'une mosquée à Vecqueville en Haute-Marne.
- ♦ 24/03/2004 Profanation de neuf tombes musulmanes d'un cimetière militaire de la nécropole nationale de Revigny-sur-Ornain dans le Meuse.
- ♦ 23/03/2004 Tombes profanées, pour la seconde fois, dans le carré musulman du cimetière Sud de Clichy.
- ♦ 17/03/2004 Nouvelle interdiction de conférence sur le thème de la laïcité à l'université Aix-Marseille 1 organisée par l'Association des étudiants musulmans d'Aix-en-Provence.
- ♦ 15/03/2004 Tombes profanées dans le carré musulman du cimetière Sud de Clichy.
- ♦ 05/03/2004 Un incendie criminel détruit une salle de prière à Seynod en Haute-Savoie.
- ♦ 05/03/2004 La mosquée d'Annecy est endommagée par un incendie.
- ♦ 03/03/2004 Interdiction de conférence sur le thème de la laïcité à l'université Aix-Marseille 1 organisée par l'Association des étudiants musulmans d'Aix-en-Provence.
- ♦ 13/02/2004 La mosquée de Saint-Étienne a été vandalisée par le Front National Jeunesse qui a placardé des affiches hostiles à la présence d'une mosquée dans la ville.

- ♦ Février 2004 Le MNR dépose dans les boîtes aux lettres des habitants de la ville un tract tendancieux demandant un référendum pour le projet d'une mosquée à Créteil dans le Val-de-Marne.
- ♦ Février 2004 Tags à caractère raciste sur la mosquée de Vecqueville en Haute-Marne.
- ♦ Février 2004 Le maire d'Angers a refusé la location d'une salle municipale pour l'organisation d'une conférence avec Tariq Ramadan, invoquant un "risque de trouble à l'ordre public". La conférence a pu se tenir dans une salle louée dans un hôtel de la ville.
- ♦ 06/01/2004 Omer Oztürk était sous le coup d'un arrêté d'expulsion à la demande du ministère alors qu'il était en Turquie. Il n'a donc plus le droit d'entrer en France. Il est présenté comme "l'émir" du mouvement extrémiste turc Kaplan.
- ♦ 06/01/2004 Orhan Arslan expulsé car il aurait tenu "des propos antisémites et anti-occidentaux" d'après le Ministère.
- ♦ 23/01/2004 La mairie du 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris décide d'annuler pour cause de "crainte de trouble à l'ordre public" la réservation de l'Espace Reuilly au Collectif des Musulmans de France pour une conférence qui devait avoir lieu le vendredi 23 janvier 2004 sur le thème de l'islamophobie et le communautarisme
- ♦ 17/01/2004 Mosquée vandalisée à Angers dans le Maine-et-Loire.
- ♦ 17/01/2004 Trois mosquées "visitées" à Val-de-Bourg dans le Gard.
- ♦ 26/12/2003 Jet de peinture tricolore sur la façade de la mosquée de Lyon.
- ♦ 11/12/2003 Découverte de quatre cocktails molotov devant la mosquée à Monclar dans le Sud d'Avignon.
- ♦ 11/12/2003 Deux engins incendiaires retrouvés devant les locaux de l'association musulmane "Jeunesse énergie avignonnaise" dans le Vaucluse.
- ♦ 30/11/2003 Dégradation d'un véhicule du centre culturel islamique de Bourg en Bresse dans l'Ain.
- ♦ 25/11/2003 Croix gammées inscrites et début d'incendie dans une mosquée de Dunkerque.
- ♦ 01/11/2003 La mairie de Strasbourg a refusé de participer au financement de la mosquée à moins que la mosquée s'engage à lutter contre la délinquance et à la faire baisser.
- ♦ 21/10/2003 Une soixantaine de tombes sont profanées à coups de batte de base-ball dans le carré musulman du cimetière de Thiais dans le Val-de-Marne.
- ♦ 19/10/2003 Bris de vitres dans une mosquée de Cenon en Gironde.
- ♦ 01/10/2003 Une salle de prière incendiée dans le quartier de la Paillade à Montpellier.

**La localisation géographique de l’ensemble des actes à caractère islamophobe met en évidence la large dissémination de ce phénomène. Il existe tout de même deux régions qui réunissent à elles seules 50 % de l’ensemble des actes visant les institutions musulmanes – Alsace (13 actes) et Île-de-France (20 actes), suivies de la région Rhône-Alpes 13 % avec 9 actes et les derniers 25% se répartissent dans plus de 10 autres régions de France. L’Alsace se place en deuxième région française où le plus d’actes islamophobes visant des institutions sont commis, il est toutefois important de signaler que cette région a connu de multiples profanations touchant aussi bien des cimetières juifs que chrétiens.**

Répartition des actes islamophobes touchant les institutions en France d’oct-03 à Août 04



## Actes visant les individus

Contrairement aux actes visant les institutions musulmanes, les atteintes aux individus sont plus difficiles à dénombrer. Alors que les premiers de par leur statut, « bénéficient » d'une remontée médiatique ou institutionnelle plus facile, les seconds sont directement dépendants des ressources sociales et de la posture des victimes.

Le recueil des témoignages de musulmans ayant subi cette islamophobie a été effectué au moyen de la ligne téléphonique du collectif ainsi que d'une adresse électronique dédiée à son observatoire. Ces deux modes de communication ont permis aux victimes de contacter le CCIF pour d'une part apporter leurs témoignages et d'autre part pour demander des conseils juridiques concernant leurs éventuelles démarches auprès des autorités.

L'analyse porte sur les onze mois allant d'octobre 2003 à août 2004.

Afin d'étudier le plus précisément possible ce phénomène touchant directement la population, nous avons constaté qu'il était nécessaire de classer les différents terrains sur lesquels l'islamophobie s'exprime.

De manière globale il est possible de différencier trois grands types d'auteurs d'actes islamophobes; les services publics, les institutions privées et les individus.

Dans la première catégorie, les trois champs les plus représentés sont les administrations, l'enseignement (de l'école maternelle à l'université) et les entreprises publiques. Les institutions privées sont multiples. Elles sont médicales, commerciales et de loisirs. Enfin, les cas les plus graves ont été relevés dans les violences interpersonnelles, catégorie qui regroupe autant les violences verbales, les violences physiques dont le niveau de gravité varie du coup de poing à la tentative d'assassinat.

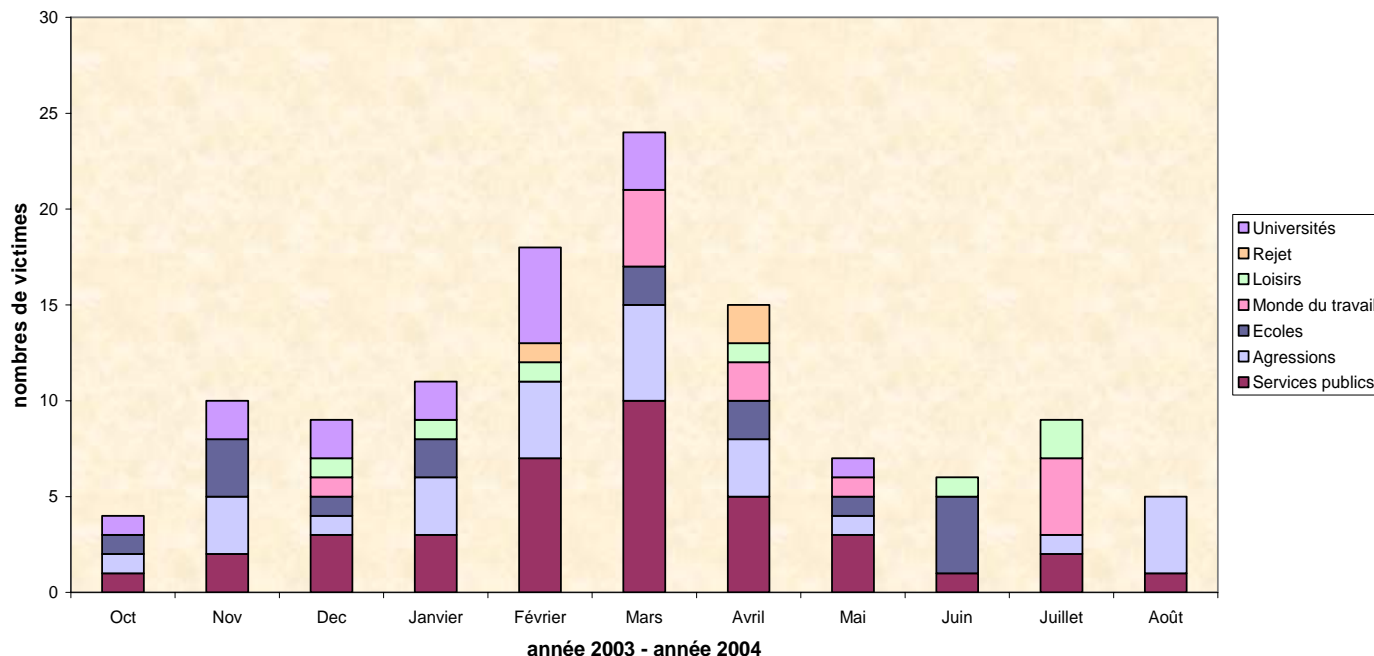
L'analyse du statut des auteurs et des victimes d'actes islamophobes permet de repérer rapidement et de manière flagrante un idéal-type de l'acte islamophobe tourné vers les individus. Il s'agit d'une discrimination commise par une institution publique (59 % des cas) dont serait victime une femme voilée (81 % des cas). Cette configuration particulière doit évidemment interpeller l'Etat sur ses responsabilités républicaines au niveau des propos tenus par les représentants du gouvernement, sur le fonctionnement de ses services et fondamentalement sur la mollesse et la sélectivité de ses réactions face aux propos racistes concernant nos concitoyens musulmans vivant en France.

Ce constat d'une islamophobie fortement ancrée dans les services publics ne signifie pas que cela soit institutionnellement organisé, le CCIF ne le pense pas, mais il constate que la facilité et l'impunité (à notre connaissance aucune sanction n'a été prononcée contre des agents auteurs de tels actes, au mieux et rarement, une lettre d'excuse est envoyée aux victimes par la hiérarchie immédiate) avec laquelle certains agents discriminent les musulmans, symbolise le climat actuel de banalisation idéologique de l'hostilité contre l'islam et ceux qui s'en réclament.

Le graphique suivant nous permet d'observer la fréquence à laquelle les musulmans ont été touchés durant notre année d'étude. De plus, il nous a permis de faire apparaître une

corrélation entre les événements médiatiques liés à la loi et à la question du hijab, survenus ces derniers mois.

**Classification des différents champs sur lesquels l'islamophobie s'exprime**



On constate à l'analyse de ce graphique que le sentiment de rejet s'exprime principalement au sein des services publics durant les onze mois consécutifs d'octobre à août. En effet, nous avons recensé des cas où très souvent le personnel des services publics comme par exemple les mairies, les centres municipaux... ont discriminé des femmes voilées en exigeant d'elles qu'elles retirent leur hijab ou montrent « la racine de leurs cheveux » pour qu'elles puissent accéder à leurs demandes. Ce même personnel se permet également des remarques désobligeantes à leur égard, les annexes II à IV en sont un exemple. Le cas le plus grave étant l'interdiction faite aux femmes musulmanes de se marier en portant leur hijab<sup>8</sup>.

Cette phobie s'exprime également dans des cabinets de médecins, des centres d'entraides scolaires, dans les tribunaux, dans les banques ou les bureaux de vote...

**Nous avons au total recueilli 38 témoignages de victimes de ces actes pendant ces onze mois.**

Sur une fréquence un peu moins importante que la précédente, nous avons constaté que les musulmans rencontraient également des problèmes dans le champ scolaire. L'observatoire a constaté des mises à l'écart ou des exclusions d'élèves voilées et ce bien avant la mise en application du nouveau texte de loi sur le port de signes religieux dans les écoles, collèges et lycées. Certains parents sont quant à eux stigmatisés et rejetés tantôt par des agressions verbales, ou par l'interdiction faite à certaines mamans voilées d'accompagner leurs enfants en sortie ou d'assister aux réunions de parents d'élèves.

<sup>8</sup> Pas de signes ostentatoires pour se marier à Nogent-sur-Marne in Le Monde, 20 décembre 2003

**Au cours de ces onze mois d'observation, nous avons recensé 16 actes concernant les discriminations subies dans les écoles.**

Les universités sont également un terrain d'expression de l'islamophobie, cela se traduit souvent par des difficultés à suivre correctement les enseignements pour les étudiant(e)s musulman(e)s. Les victimes, principalement des femmes voilées, ont parfois été exclues des amphithéâtres par leurs professeurs. Elles ont également rencontré des difficultés dans leurs démarches administratives, et des propos islamophobes leur ont été tenus de la part de professeurs, de maîtres de conférence ou encore de secrétaires.

Sur une période de six mois (d'octobre 2003 à mars 2004) 16 témoignages sont parvenus au CCIF dont la moitié se sont produits entre les mois de février et mars (période durant laquelle la loi sur les signes religieux a été votée).

Le monde du travail n'a pas été épargné par l'islamophobie. De nombreux salariés de culture ou de confession musulmane ont rencontré des difficultés directement liées à leurs croyances et à leur pratique présumées. Ce phénomène est prégnant dans les activités liées à la sécurité publique. Il en est ainsi d'un ingénieur en électronique travaillant à l'aéroport de Roissy Charles-De-Gaulle qui n'a pas pu faire renouveler son badge d'accès pour cause de pratique religieuse incompatible avec sa fonction.

De nombreux entretiens d'embauche ressemblent davantage à des interrogatoires policiers, où les candidats sont interrogés sur leur attachement à la République ou encore sur leur rapport avec l'islam. Il est fréquent qu'un musulman présumé soit questionné sur le conflit israëlo-palestinien, sur l'Irak ou encore sur le terrorisme et le fondamentalisme. **Onze cas de cette nature ont été recensés par l'observatoire (cf. Annexe V).**

La discrimination subie au quotidien par les musulmans s'étend jusque dans les loisirs. Certains se sont vus interdire des lieux habituellement accessibles à tous, comme des boutiques, des salles de sport ou de divertissement (ex : bowling cf. annexe VI).

L'observatoire a par ailleurs recensé durant la période d'octobre 2003 à août 2004, 26 agressions physiques ou verbales contre des musulmans. **Contrairement aux agressions xénophobes visant les hommes maghrébins en général comme le montre les différents rapports de la CNCDH, les agressions islamophobes ne visent quasiment que des femmes portant le hijab (76% des agressions), ce symbole très fortement rejeté par la population française cristallise à lui seul une grande partie de la haine et de la crainte de l'islam.**

**Sur ces 26 agressions, 4 sont des agressions graves (cf. annexe VII).**

Au total, 118 cas d'islamophobie sont parvenus à l'observatoire du CCIF. Il convient de préciser que parmi ceux-ci, le CCIF est intervenu dans un peu plus de 20% des cas<sup>9</sup>.

**Il apparaît clairement que l'Etat a démissionné de son rôle de respect et de neutralité car près de 60% des actes sont imputables directement aux services de l'Etat (services public, écoles et universités...).**

Par respect du choix des victimes, le CCIF rapporte ces témoignages de façon anonyme.

---

<sup>9</sup> 6% des cas signalés nous sont parvenus comme simples témoignages sans action de la part du CCIF

- ♦ Août 04 - Dans une grande surface de Haute Savoie, une femme et un homme insultent une jeune femme voilée. L'homme mime alors un coup de feu en prenant sa main pour un revolver.
- ♦ Août 04 – A Paris un passant voit une femme voilée et se moque d'elle.
- ♦ 17/08/04 - La librairie d'un relais colis d'une société de vente par correspondance du Bourget en Seine-Saint-Denis, refuse de donner à une femme voilée le colis qu'elle était venue chercher. Après en avoir avisé la société en question, la femme retourne à la librairie récupérer son colis mais un homme se déclarant être le frère et agent de police de la librairie lui tient des propos racistes et lui dit "si vous étiez vraiment française, vous n'auriez pas ce voile sur la tête".
- ♦ 13/08/04 Un homme portant une barbe et une djellaba a été attaqué par Phinéas à Paris.
- ♦ Août 04 Un homme a été agressé par Phinéas à Lyon.
- ♦ Juillet 04 A Paris un homme voyant une femme voilée l'insulte.
- ♦ 28/07/04 Un médecin voit la fréquentation de son cabinet diminuer sensiblement et des insultes suite au reportage sur les fondamentalistes du château de Grisy-Suisnes en Seine-et-Marne.
- ♦ 17/07/04 A Toulouse en Haute-Garonne, un homme d'origine tunisienne voit son virement Western Union bloqué par les autorités américaines antiterroristes.
- ♦ 16/07/04 Une mère et sa fille se voient refuser la possibilité de retirer un acte de naissance à la mairie de Châtenay-Malabry dans les Hauts-de-Seine, par une employée, celle-ci a exigé d'elles qu'elles retirent leur foulard pour identification.
- ♦ 16/07/04 Sept filles voilées sont refoulées à la porte du bowling de Creil dans l'Oise.
- ♦ 12/07/04 Une femme voilée est refoulée à la porte du bowling de Creil dans l'Oise.
- ♦ 07/07/04 Une femme voilée se voit interdite d'accès dans un établissement bancaire de Créteil dans le Val-de-Marne, elle s'y rend à nouveau le lendemain, on lui interdit à nouveau l'accès.
- ♦ 05/07/04 Lors d'un entretien pour un emploi à Paris, il est posé à une candidate des questions relatives à sa confession musulmane. Le recruteur lui a posé notamment des questions concernant l'intégrisme musulman. Il est à noter que cet entretien devait être une proposition d'embauche mais cela n'a finalement pas été le cas.
- ♦ Juillet 04 Une femme contrôleur aérien d'une société européenne à Roissy dans le Val d'Oise travaillant en France avec son foulard se retrouve convoquée par son directeur car celui-ci ne tolère plus sa tenue.
- ♦ 25/06/04 Interdiction d'accompagnement lors d'une sortie de son enfant à une mère voilée dans la ville de Persan dans le Val d'Oise.
- ♦ 03/06/04 L'institutrice d'une école maternelle de Pontoise dans le Val d'Oise, a tenu les propos suivants en montrant du doigt une mère voilée venue récupérer son enfant : "J'ai des palpitations, des palpitations en voyant cela dans une école laïque".
- ♦ Juin 04 Une étudiante interne en médecine à Gonesse dans le Val d'Oise, portant une charlotte hospitalière est empêchée de la porter car considérée comme ostentatoire.

- ♦ Juin 04 Une jeune candidate au bac à Mantes-la-Jolie dans les Yvelines, s'est vue refuser l'accès à la salle d'examen car elle portait un voile. Une date a pu être fixée pour qu'elle repasse l'épreuve en question.
- ♦ Juin 04 La directrice d'une école primaire de Tremblay-en-France en Seine-Saint-Denis, a décidé de faire circuler un règlement intérieur à la rentrée prochaine. Celui-ci stipule entre autres que: « - Les mamans qui portent un foulard ne sont pas autorisées à accompagner les enfants et les enseignant(e)s lors des sorties scolaires. Dans la mesure où elles représentent l'école lors de ces sorties, le principe de laïcité impose de les exclure. Une liste sera établie en début d'année pour éliminer les "mamans à foulard".  
- La cantine ne distribuera plus de repas sans porc aux enfants de confession musulmane au nom de l'égalité des droits entre tous les enfants. »
- ♦ 25/06/04 L'agent de sécurité d'un magasin de chaussures de Nevers dans la Nièvre, refuse l'entrée aux femmes voilées. Malgré plusieurs discussions celui-ci leur rétorque : "les gens comme vous de votre religion et les manouches, on n'en a pas besoin dans ce magasin! J'ai reçu des consignes de la direction", propos effectivement approuvés par celle-ci.
- ♦ Mai 04 Une enseignante d'Aulnay-sous-bois en Seine-Saint-Denis, demande à son élève de retirer le bandeau qu'elle avait sur la tête assimilant celui-ci à un "couvre-chef" de signe religieux. Il est à noter que ce bandeau était court et ne recouvrait pas du tout la chevelure de la jeune lycéenne.
- ♦ Mai 04 Un homme dans une rue de Paris voit une femme voilée et lève sa main sur elle comme s'il allait la frapper et l'insulte.
- ♦ 27/05/04 Quatre détenus de confession musulmane ont été condamnés à huit jours de quartier disciplinaire pour avoir organisé une prière collective dans la cour de promenade de la prison de Fleury-Mérogis dans l'Essonne.
- ♦ Mai 04 A Montmorency dans le Val d'Oise, une aide soignante portant un bandana pendant son travail depuis plusieurs années est à présent sommée de travailler sans. Après plusieurs entretiens et discussions, le directeur de l'établissement l'a finalement laissée travailler.
- ♦ Mai 04 Un hôpital de Marseille dans les Bouches-du-Rhône, fait signer aux femmes enceintes un texte affirmant: "Si vous exigez de n'être prise en charge que par un sexe déterminé, nous ne pourrons accéder à votre demande et nous vous demandons donc de prendre contact, dès à présent, avec un autre Etablissement qui puisse répondre à votre exigence."
- ♦ Mai 04 A Rennes dans l'Ille-et-Vilaine, un étudiant libanais se voit refuser l'accès à des stages dans des instituts de recherche publics après avoir été reçu par les Renseignements Généraux. Les questions qui lui ont été posées concernaient, entre autres, sa confession.
- ♦ Mai 04 En voyant une étudiante voilée dans une université Parisienne, un homme lui dit « vivement que cette loi soit votée pour que je ne vois plus tous ces foulards ».
- ♦ Avril 04 Une femme a été agressée verbalement à Toulouse en Haute-Garonne, lorsqu'elle a demandé l'heure à un passant.
- ♦ Avril 04 A Maisons-Alfort dans le Val-de-Marne, un inspecteur de l'épreuve pratique du permis de conduire a refusé de faire passer l'épreuve à une femme car elle portait le voile.
- ♦ Avril 04 Une fille a été agressée par la surveillante de son collège à Orléans dans le Loiret, car elle portait le voile.

- ♦ Avril 04 Une institutrice d'Argenteuil dans le Val d'Oise, a appelé les parents de l'une de ses élèves pour leur faire part du fait que la tenue vestimentaire de sa baby-sitter la dérangeait.
- ♦ 22/04/04 Des insultes anti-arabes et islamophobes «Islam dehors», «Mort aux Arabes» sont retrouvées dans la cage d'escalier d'un immeuble de l'Elsau à Strasbourg dans le Bas-Rhin.
- ♦ 19/04/04 Les murs d'une université de Strasbourg dans le Bas-Rhin, sont recouverts d'insultes contre la communauté musulmane.
- ♦ 17/04/04 La mairie a annulé la convention de stage d'une jeune femme voilée dans une halte garderie de la ville de Noisiel dans le Val-de-Marne, signée en décembre 2003, raisons: port du foulard islamique.
- ♦ 09/04/04 Une étudiante a été écartée brutalement de son stage dans un institut national de recherches à Nancy en Meurthe-et-Moselle. Elle portait un bandana en coton lors de ses manipulations et un foulard en sortant de l'institut.
- ♦ 05/04/04 A Toulouse en Haute-Garonne, il est demandé par la personne au guichet à l'intérieur d'une banque à une femme voilée de quitter les lieux en justifiant cela par la note affichée à l'entrée de la banque.
- ♦ 06/04/04 A Argenteuil dans le Val d'Oise, une étudiante interne en médecine portait une charlotte en remplacement de son foulard après un compromis avec le directeur de l'hôpital qui revient à présent sur ce compromis en refusant qu'elle revienne à l'hôpital tête couverte sous peine d'exclusion.
- ♦ Avril 04 Une femme a été agressée et menacée devant un laboratoire d'analyses car elle portait le voile.
- ♦ Avril 04 Une femme a été agressée dans un marché d'Angers dans le Maine-et-Loire, car elle portait le voile.
- ♦ Avril 04 Des hommes musulmans se sont vus interdire l'accès à leur salle de sport à Issy-les-moulineaux dans les Hauts-de-Seine. Raison invoquée : port de la barbe.
- ♦ Avril 04 Une femme voilée travaillant dans une société de nettoyage à Rouen en Seine-Maritime, voit une de ses missions de remplacement annulée car elle refuse de porter un bandana.
- ♦ Mars 04 Une femme dans le métro parisien voit une jeune femme voilée et lui expire au visage.
- ♦ Mars 04 Un homme dans le métro parisien voyant une jeune femme voilée se met à crier "regarder moi ça, n'importe quoi", répétant cela plusieurs fois en se moquant d'elle.
- ♦ Mars 04 Un passant voyant une jeune fille portant le voile dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Paris l'insulte en l'appelant Ben Laden.
- ♦ 28/03/04 Lors de son arrivée au bureau de vote du 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, une femme voilée a été empêchée de voter.
- ♦ 28/03/04 Une femme voilée a du "montrer la racine de ses cheveux" pour pouvoir voter au bureau de vote d'Argenteuil dans le Val d'Oise. Le personnel présent invoquait alors une nouvelle circulaire.
- ♦ 28/03/04 Interdiction de vote à une femme voilée qui a du retirer son foulard pour pouvoir voter à Orly dans le Val-de-Marne.
- ♦ 21/03/04 Un délégué d'un parti politique, a demandé à la commission de contrôle de prendre position au sujet d'un assesseur du bureau (pour les cantonales) qui portait le voile.
- ♦ 22/03/04 Stage refusé à Paris pour un élève d'origine marocaine pour cause de contrôle d'identité suite aux attentats de Madrid.

- ♦ 21/03/04 Interdiction de vote à cinq femmes voilées dans un bureau de vote de Marseille dans les Bouches-du-Rhône.
- ♦ 21/03/04 Une femme a été empêchée de voter au bureau de vote d'Argenteuil dans le Val d'Oise.
- ♦ Mars 04 Une femme voilée discriminée par un institut de Sartrouville dans les Yvelines, a dû retirer son foulard pour pouvoir suivre sa formation.
- ♦ 21/03/04 Une femme travaillant au bureau de vote d'Argenteuil dans le Val d'Oise, lors des élections a suivi une femme voilée dans l'isoloir afin que celle-ci retire son foulard pour identification. Lors du second tour des élections, cette même femme a exigé d'elle publiquement de retirer cette fois-ci son foulard devant le bureau pour voter. La femme a pu voter en montrant la racine de ses cheveux.
- ♦ 19/03/04 Il a été demandé à une étudiante de ne pas se présenter en foulard le jour de sa soutenance de thèse dans une faculté de Paris. A pu finalement soutenir à condition de porter un foulard noir.
- ♦ 17/03/04 Tentative d'assassinat d'un musulman pris pour Ben Laden par un automobiliste dans les rues de Montpellier dans l'Hérault.
- ♦ 16/03/04 Une étudiante exclue d'un cours par son professeur « au nom de la liberté » dans une université parisienne. Après discussions avec le Président de l'Université, l'étudiante a pu réintégrer ses cours.
- ♦ 06/03/04 Interdiction d'entrée dans une banque parisienne du 20<sup>ème</sup> arrondissement à une femme voilée en justifiant cela par la note affichée à l'entrée.
- ♦ Mars 04 Dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris lors du renouvellement de son passeport, un homme demande de récupérer son ancien passeport (ayant vu la personne qui le précédait le récupérer coupé à l'angle). L'employée de l'antenne de police refuse en lui disant que c'est différent car elle a reçu des instructions.
- ♦ Mars 04 Une étudiante a dû quitter un T.P à l'université à Villetaneuse en Seine-Saint-Denis, à la demande de son professeur car elle portait le voile. Celui-ci s'est également permis d'associer les musulmans aux attentats du 11 mars en Espagne.
- ♦ Mars 04 Une institutrice d'une école de Lunel dans l'Hérault, tient des propos très tendancieux devant ses élèves et punit les enfants qui prononcent un mot en arabe.
- ♦ Mars 04 Une enquête contre le cuisinier d'une cantine dans un collège de Saint Laurent dans le Var a été ouverte car celui-ci introduisait sciemment dans la nourriture de la sauce à base de porc. Ce cuisinier est apparemment connu pour ses propos racistes.
- ♦ Mars 04 M. L., agent d'entretien de la piscine municipale de Villemomble en Seine-Saint-Denis, est menacé de sanctions car il porte une barbe.
- ♦ Mars 04 On a refusé à une femme son agrément d'assistante maternelle, motif: port du voile.
- ♦ Mars 04 Un couple ainsi qu'une autre femme voilée ont été agressés verbalement par un agent de la fonction publique à Nantes en Loire Atlantique.
- ♦ Mars 04 On a refusé à une femme une formation d'auxiliaire de vie, motif: port du voile.
- ♦ Février 04 Un passant voyant une jeune fille portant le voile à Paris l'appelle "Belphégor".
- ♦ 27/02/04 Au TGI de Toulon dans le Var, une femme voilée venue assister à une audience s'est vue conditionner l'accès par un policier au retrait de son voile.
- ♦ 13/02/04 A Paris une maître de conférence a demandé par écrit à son étudiante de changer de cours car son "foulard, personnellement, la gêne profondément".

- ♦ 12/02/04 A Gournay sur Marne en Seine-Saint-Denis, en entrant dans le cabinet de son dermatologue, celui-ci a demandé à une jeune femme voilée de retirer son foulard sinon il refuserait de l'ausculter. Après 45 minutes de discussion, il a finalement accepté.
- ♦ 11/02/04 Dans la région parisienne une étudiante s'est rendue dans le bureau de la directrice du département de sa formation à l'université afin que cette dernière valide son choix de stage, elle lui demande alors : "Rassurez-moi, vous ne comptez pas vous voiler avant d'y aller?".
- ♦ 06/02/04 A Limoges en Hautes Vienne, deux femmes ont été agressées par un homme dans le bus qui les a insultées et leur a arraché leur foulard.
- ♦ 24/02/04 Un professeur d'université à Saint Denis a demandé à 4 étudiantes voilées de quitter son cours. A comparé le foulard à la croix gammée.
- ♦ Février 04 La secrétaire d'un département d'université à Saint Denis a refusé de fournir à une étudiante un document pour une inscription. Plusieurs problèmes révélés, à priori, avec cette personne envers les étudiantes voilées.
- ♦ Février 04 Une femme voilée a été agressée et menacée verbalement par un homme dans les rues de Paris.
- ♦ Février 04 Une jeune femme voilée se promenait dans une boutique de prêt-à-porter à Paris lorsque la vendeuse vient la voir et lui dit qu'elle pouvait s'en aller car ils ne vendent rien pour les "gens comme elle".
- ♦ Février 04 Une femme a reçu dans sa boîte aux lettres un courrier-pétition demandant aux résidents de donner leur avis au sujet du projet de construction d'une mosquée à Villejuif dans le Val-de-Marne.
- ♦ Février 04 Aux Ulis dans l'Essonne, une femme a été exclue de l'entraide scolaire car
- ♦ Février 04 Aux Ulis dans l'Essonne, une femme portant le voile a été insultée par un militant d'un parti politique.
- ♦ Février 04 A Bagneux dans les Hauts-de-Seine, une étudiante buvait lors d'une pause la boisson Mecca Cola lorsque son professeur, la voyant, vient lui dire méchamment qu'elle buvait la boisson de Ben Laden.
- ♦ Février 04 Une femme voilée entre dans sa banque à Paris, et attend lorsqu'un agent y travaillant vient lui demander de retirer son voile à l'intérieur. Elle refuse et après discussion, elle a pu rester dans la banque avec son voile.
- ♦ Février 04 Au centre municipal de la ville de Bagnolet en Seine-Saint-Denis, une employée se retourne pour voir la nouvelle personne qui doit arriver à son guichet et d'un coup ferme les yeux à la vue d'une femme voilée, et lui dit "y'en a marre de voir des femmes voilées".
- ♦ Février 04 Une femme voilée devant assister à une affaire la concernant au Tribunal de Bobigny en Seine-Saint-Denis, s'est vue refuser l'accès de la salle d'audience par l'un des membres du personnel sous prétexte qu'elle était voilée et que la nouvelle loi l'interdisait.
- ♦ Janvier Une jeune femme voilée se rend dans une association d'aide à Paris aux jeunes en difficultés mais l'assistante sociale refuse de l'aider tant que la jeune femme gardera son foulard.
- ♦ 28/01/04 Une jeune fille, a été victime, pour la deuxième fois, cette année, de violence en plein centre ville à Vénissieux dans le Rhône. Celle-ci s'est vue arracher son voile par une dame qui n'a pas hésité à la frapper devant une foule de passants. A préciser également qu'un policier qui passait par-là a refusé de lui venir en aide.
- ♦ 28/01/04 Une étudiante a du retirer son foulard pour identification avant un examen dans une université de Toulouse en Haute Garonne.

- ♦ 22/01/04 Interdiction d'accès aux cours de remise à niveau dans un centre à Limoges en Hautes-Vienne à une femme voilée.
- ♦ 17/01/04 Lors d'une manifestation à Paris deux jeunes femmes ont été insultées par une passante.
- ♦ 17/01/04 Un passant a craché sur une femme voilée présente à Paris lors d'une manifestation.
- ♦ 08/01/04 Exclusion d'une élève d'un collège dans l'Ain.
- ♦ Janvier 04 Une enfant a été obligée par le personnel de la cantine, dans une école primaire de Villeneuve-la-Garenne dans les Hauts-de-Seine, à manger de la viande, et a été pour cela, humiliée devant ses camarades. Lors d'un entretien avec la maman, la directrice lui dira "pour préserver sa santé elle doit goûter au moins un peu de viande, et elle est dans une école laïque si ça ne vous convient pas, vous n'avez qu'à la garder chez vous."
- ♦ Janvier 04 A Paris deux étudiantes voilées se plaignent de l'attitude de leur professeur en cours magistral qui n'hésite pas à les stigmatiser et tient des propos tendancieux à l'égard des musulmans.
- ♦ 03/01/04 Le vigile d'un bowling de Creil dans l'Oise, a interdit l'accès à une jeune femme en invoquant le fait qu'elle porte un foulard. Après une demande de règlement intérieur de leur établissement et le souhait de rencontrer le directeur, ce dernier lui a "exceptionnellement" autorisé l'accès au bowling.
- ♦ Janvier 04 A Evry dans l'Essonne, un médecin affiche une note dans son cabinet demandant aux femmes voilées de retirer leur foulard dans ses locaux.
- ♦ 29/12/03 Le maire de Boulogne dans les Hauts-de-Seine, a refusé de marier un couple dont la femme portait le foulard. Malgré les discussions, celui-ci a maintenu sa décision. Le couple s'est finalement marié devant une femme à qui le maire a délégué la tâche à condition que la mariée se dévoile.
- ♦ 22/12/03 Le gardien d'une banque parisienne du 19<sup>ème</sup> arrondissement interdit l'entrée à une cliente portant le foulard.
- ♦ 09/12/03 Le proviseur d'un lycée de Montpellier dans l'Hérault, exclut d'une réunion sur l'avenir de l'éducation nationale, un groupe de femmes musulmanes car elles portaient un voile, la majorité des professeurs présents ont applaudi à cette mesure.
- ♦ 05/12/03 A Argenteuil dans le Val d'Oise, pour avoir refusé de reprendre son travail sans porter le voile islamique, au retour d'un congé parental, une femme a été révoquée de la fonction publique territoriale.
- ♦ 18/12/03 Le directeur d'un laboratoire d'université à Paris conditionne à une étudiante voilée son inscription en thèse au port d'une "tenue européenne".
- ♦ Décembre 03 Une étudiante était en stage dans un hôpital à Melun en Seine-et-Marne. Elle portait un béret en substitution à son voile, lorsqu'un jour son chef de service vient lui demander de retirer finalement son béret car c'est un signe ostentatoire, ou de partir. L'étudiante a du quitter l'hôpital.
- ♦ Décembre 03 A Saint-Denis en Seine-Saint-Denis, deux jeunes étudiantes ont reçu le conseil de leur professeur leur demandant de se méfier des musulmans et de faire attention à ne pas céder au chantage intégriste.
- ♦ Décembre 03 A Paris pendant son attente à la caisse, une femme vient s'installer devant une autre femme voilée dans la file d'attente et dit en parlant à un homme devant elle qu'elle provoquait avec son voile.

- ♦ Décembre 03 Une femme voilée a été agressée verbalement à deux reprises par un homme dans un centre commercial de Persan Beaumont dans le Val d'Oise, la seconde fois, il l'a menacée avec un couteau.
- ♦ 27/11/03 Exclusion d'une jeune fille voilée d'un collège de Than.
- ♦ 25/11/03 A Bobigny en Seine-Saint-Denis, une femme qui venait de prêter serment comme jurée d'assises pour un procès a été remplacée d'office parce qu'elle voulait siéger en portant son voile islamique.
- ♦ 24/11/03 Le maire de Saint Laurent en Caux en Seine-Maritime, refuse un projet de centre de vacances présenté par une association musulmane.
- ♦ 19/11/03 Une étudiante a été agressée verbalement par une secrétaire de son université à Strasbourg dans le Bas-Rhin, qui lui aurait dit entre autres: "je ne tolérerais pas de foulard dans mon bureau, je suis athée moi, vous êtes ici dans un établissement laïc", quand celle-ci est entrée dans son bureau.
- ♦ 14/11/03 Lors d'un examen oral, une chargée de T.D d'université parisienne a demandé à une étudiante de retirer son foulard.
- ♦ Novembre 03 Une jeune femme a été agressée par un homme dans la gare de son lieu résidence en région parisienne.
- ♦ Novembre 03 Une jeune femme voilée a été agressée par une femme devant le guichet de la gare de Creil dans l'Oise.
- ♦ Novembre 03 A la vue d'une étudiante portant un voile discret, un membre du personnel d'un établissement secondaire d'Aulnay-sous-bois en Seine-Saint-Denis, lui dit à plusieurs reprises que ce n'est pas le carnaval et que les déguisements doivent être mis dehors.
- ♦ Novembre 03 A Nanterre dans les Hauts-de-Seine, une maman s'est vue refuser une sortie scolaire pour accompagner son enfant car elle portait le voile.
- ♦ 02/10/03 A la vue d'une femme portant un voile, un agent administratif de la mairie de Bagneux dans les Hauts-de-Seine, lui a déclaré qu'elle "en a marre des femmes voilées". A la suite de plusieurs démarches, la femme reçoit un courrier du maire de la ville qui lui dit simplement regretter "une attitude qui ne peut être tolérée dans le cadre d'un service public".
- ♦ Octobre 2003 Agression verbale de la part d'un homme dans un couloir d'université parisienne sur une jeune étudiante voilée.
- ♦ Octobre 2003 Exclusion d'une fille voilée d'un collège de Bron dans le Rhône.
- ♦ Octobre 03 La doyenne d'une faculté parisienne refuse de donner à une étudiante voilée sa carte d'étudiant sous prétexte qu'elle porte le foulard sur la photo. L'étudiante se fait convoquer par la doyenne, cette dernière lui dit que son voile dérange. Après trois mois pendant lesquels elle est convoquée à plusieurs reprises à cause du voile qu'elle porte, et après plusieurs discussions, sa carte d'étudiant lui est finalement remise.

## *Influence des médias dans l'islamophobie*

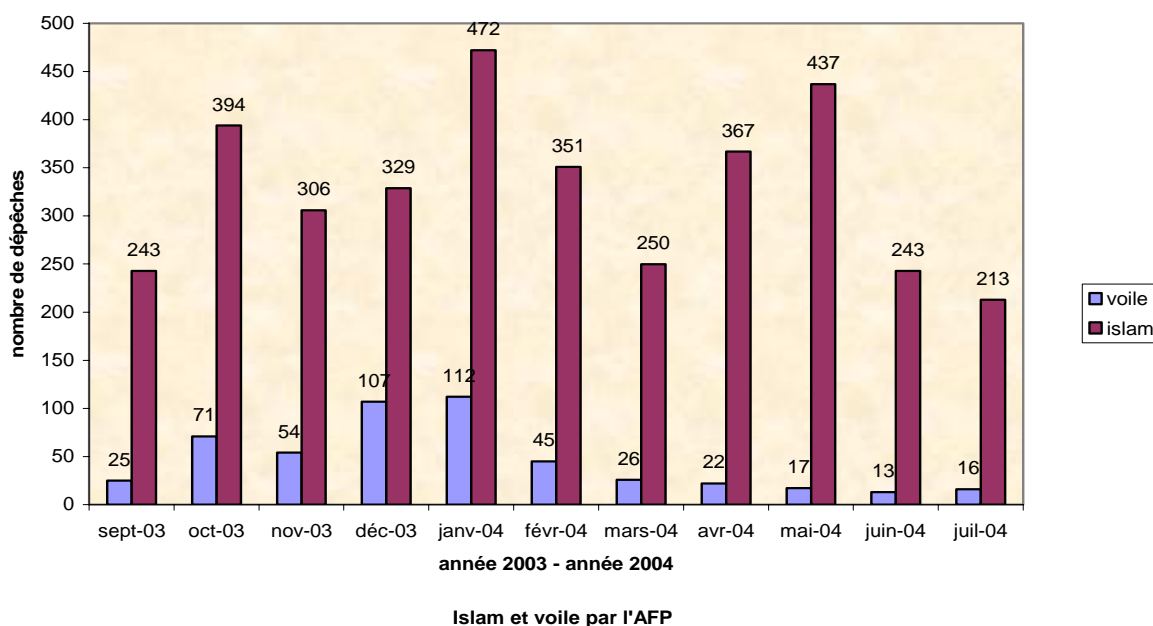
La très forte médiatisation de l'islam a laissé place à tous types d'amalgames et de raccourcis qui ont influencé l'opinion publique sur la question. Le sujet qui a été le plus traité a été le voile, il a d'ailleurs occupé l'espace médiatique pendant des mois et de manière répétée comme le montre les analyses suivantes :

Pour la seule année 2003, les sept hebdomadaires principaux de France (*Paris-Match, le Figaro Magazine, Le Nouvel Observateur, l'Express, le Point, Valeurs Actuelles* et *Marianne*) ont consacré vingt six couvertures au voile et la laïcité, alors que les grands quotidiens nationaux (*Le Monde, le Figaro, Libération* et *Aujourd'hui en France*) ont consacré une centaine de manchettes en première page sur ce thème.

*Le Canard Enchaîné*, en date du 21 janvier 2004, a recensé que le quotidien *Libération* a consacré trois manchettes sur le chômage et onze sur le voile, *le Figaro*, une sur l'emploi et neuf sur le voile.

De son côté, *PLPL (Pour Lire ce qui n'est Pas Lu dans la Presse)*, revue bimestrielle qui paraît tous les deux mois, consacrée à la critique de la couverture de l'actualité par les médias, a recensé, dans son numéro d'avril 2004, un total de 1284 articles, enquêtes, reportages, éditoriaux sur ce sujet, et ce uniquement dans les trois grands quotidiens nationaux avec, dans l'ordre, *Le Figaro* (512 articles), *Libération* (505 articles) et *Le Monde* (265 articles), soit **en moyenne deux articles par jour dans chaque quotidien durant six mois (septembre 2003-février 2004)**.

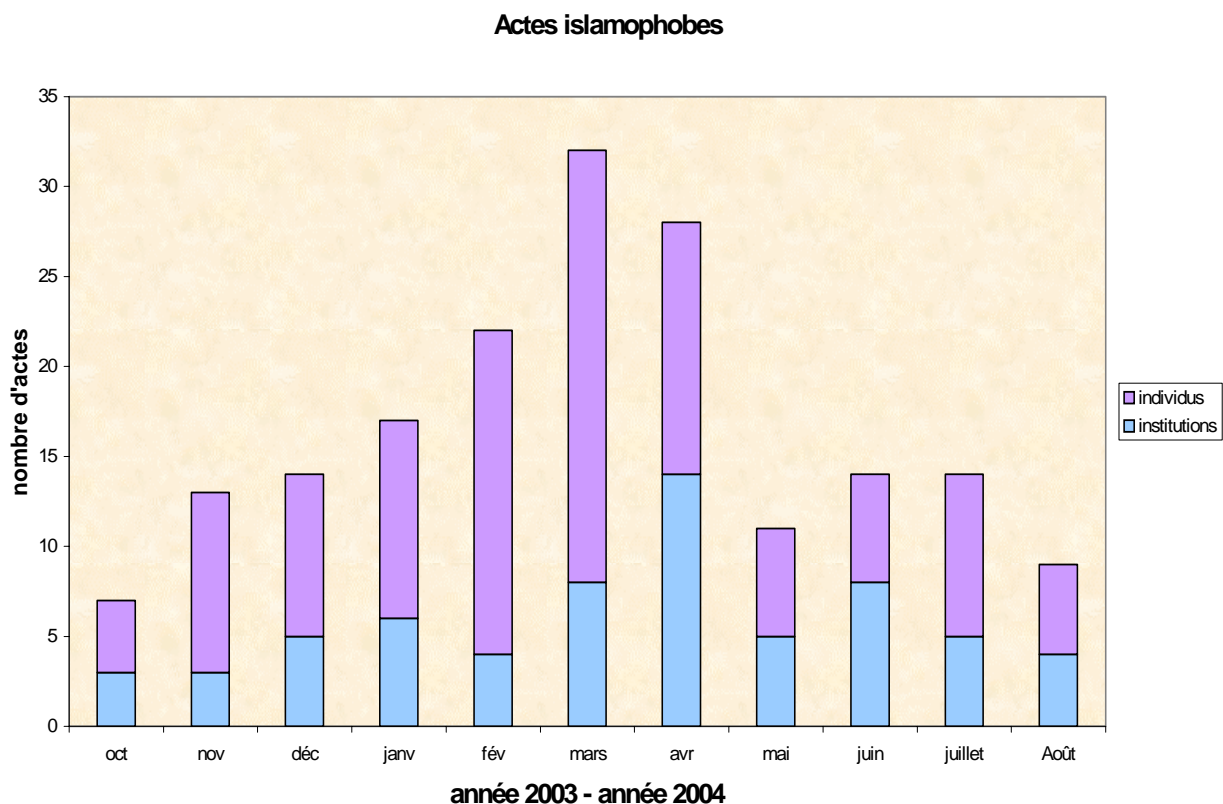
Le graphique ci-dessous révèle la très forte corrélation entre les événements médiatiques qui ont couvert la mise en place de la commission Stasi, le discours du Président de la République jusqu'à la publication du rapport sur les signes religieux, et la recrudescence des actes islamophobes. Ce « battage médiatique » trouve son origine dans la déclaration de l'ancien ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy lors du congrès annuel de l'UOIF au mois d'avril 2003 au Bourget.



Nous constatons que pendant la période étudiée, le thème du voile et plus globalement de l'islam est abordé quotidiennement dans la presse française. En effet, un pic a été atteint durant le mois de **janvier 2004 avec 112 dépêches faisant référence au voile (moyenne de 4 par jour) et 472 sur l'islam (moyenne de 15 par jour)**. Puis de façon progressive, l'adoption d'une loi ayant été décidée, l'information concernant le voile et l'islam diminuent pour atteindre respectivement 13 (juin) et 213 (juillet) dépêches.

Par ailleurs, les mois allant de janvier à avril (période la plus intense sur le débat sur la loi) regroupent à eux seuls **40 % des dépêches AFP** de la période étudiée ayant pour thème l'islam ou le hijab. Comparé au tableau des actes islamophobes, une corrélation s'affirme entre le nombre d'articles ou de dépêches sur l'islam et la recrudescence des actes islamophobes puisque **55% des actes** recensés par le CCIF se situent durant cette même période. Les nombreuses attaques, mais également les outrages par l'intermédiaire d'ouvrages, de déclarations, de reportages etc. ont favorisé les amalgames, la stigmatisation qui se sont quelquefois traduits par un passage à l'acte.

Bon nombre de personnes qui ont discriminé délibérément des musulmanes voilées dans leur vie de tous les jours ont très souvent évoqué cette « loi du 15 mars » pour justifier leurs actes même si elles n'étaient pas concernées par celle-ci.



## L'islamophobie intellectuelle et politique

**« Il faut le dire clairement, il n'y a pas d'islamophobie en France ! » François Baroin,**  
député de l'Aube et porte-parole de l'UMP, lors de  
l'émission Mots Croisés sur France2 (03.11.03).

Tous ces actes islamophobes s'inscrivent dans un climat d'hostilité de plus en plus affirmé contre les musulmans en Occident. En France, cette dynamique n'est pas nouvelle et l'imaginaire collectif est depuis longtemps teinté de références négatives à l'islam. De nombreux ouvrages ont présenté les étapes qui ont marqué la construction de l'image de l'Autre musulman. Il est indéniable que ces processus diachroniques trouvent dans la situation actuelle, matière à se prolonger et à se renforcer.

Il est assez marquant de constater que l'expérience de la seconde guerre mondiale qui a plongé la société dans un engrenage poussant à l'extrême la logique du racisme, c'est-à-dire l'animalisation et la déshumanisation de ceux, principalement juifs, qui allaient finalement payer de leur vie, les héritages culturels, ethniques ou religieux dont ils étaient porteurs, n'a pas permis aux racines de la xénophobie de disparaître.

Le racisme s'appuie pour s'exprimer sur une structure mentale qui le facilite, le légitime et lui assure une place solide dans les consciences. Cette dimension idéologique est fondamentale dans la compréhension du phénomène, elle met en lumière le rôle des producteurs de discours, quelques soient leur champ d'émission, dans l'émergence, la légitimation et la cristallisation ou non d'idées et d'actes racistes. Ces logiques sont valables pour toutes les formes de rejet.

En ce qui concerne l'islamophobie, les discours publics n'ont jamais été aussi radicaux que depuis le 11 septembre 2001. L'islamophobie qui émerge à cette période n'est pas nouvelle, elle est dévergondée, elle n'est pas d'un nouveau type ou réservée aux mouvements les plus proches des idées racistes, elle se diffuse à tous les niveaux de la société ou du champ politique. De droite comme de gauche, employé ou médecin, les auteurs d'actes islamophobes ont le sentiment d'avoir le droit de s'en prendre à une mère voilée pour ce qu'elle représente.

D'où vient donc ce *sentiment d'impunité symbolique* qui assure aux auteurs de propos islamophobes, une publicité et un soutien social important ? Comment peut-on, au mépris de la loi, insulter une religion ou une communauté en direct à la télévision sans être inquiété ? Ces questions symbolisent avant tout l'état du statut social de l'islamophobie, ce n'est pas une discrimination combattue vigoureusement dans une république comme la nôtre, mais davantage un courant de pensée qui tend à se banaliser avec de nombreux appuis politiques ou médiatiques. Ce mouvement général est facilité, il est vrai, par l'impuissance judiciaire des victimes qui préfèrent interioriser ou rendre public ce qu'ils ont vécu. La sous utilisation de la justice et des structures de lutte contre les discriminations tend à renforcer l'idée que l'islamophobie, ce n'est finalement pas si « grave ».

Au lieu de proposer un recensement des propos et autres sous entendus islamophobes, travail qui sera mis en avant lors de prochaines publications, l'observatoire tient à présenter un

aperçu significatif des propos islamophobes inscrits dans les champs médiatique et politique ainsi que leurs significations.

Ainsi, dès à présent, dans le cadre de ce document intermédiaire, le CCIF met en évidence la responsabilité historique de ces journalistes, « chercheurs en sciences sociales », personnalités politiques ou du monde associatif, qui contribuent de manière directe ou indirecte, à produire et renforcer l'hostilité à l'égard de l'islam et des musulmans. Dans le meilleur des cas, ces mises à l'index de cette partie de la population de culture ou de confession musulmane proviennent d'une très mauvaise connaissance de celle-ci.

Il est pourtant permis d'en douter lorsque le fondateur de l'hebdomadaire *Le Point* Claude Imbert déclare sur *LCI* le 24 octobre 2003 : « *Je suis un peu islamophobe, ça ne me gêne pas de le dire. J'ai le droit de dire (...) que l'Islam-je dis bien l'Islam je ne parle même pas des islamistes- apporte une certaine débilité d'archaïsmes divers (...) qui en effet me rend islamophobe* ». Voici un cas typique d'une personnalité médiatique qui a reçu un solide soutien étatique alors que des voix outrées, réclamaient sa démission du Haut Conseil à l'Intégration.

Son confrère Jean Daniel du *Nouvel Observateur* ne fait pas mieux lorsqu'il tente de dresser les contours des ennemis de l'intérieur : « *qui sont les loubards en question ? Ils sont jeunes, musulmans, exclus, chômeurs, délinquants, et ne participent à rien de la vie du pays où ils sont nés par hasard, (...) Leur pratique du vandalisme s'irriguera désormais de la haine des juifs* ». (source : *Le Nouvel Observateur*, 15 juillet 2004). Ce qui est important dans ces deux déclarations qui n'ont pas fait l'objet de dénonciations claires de la part de l'Etat, c'est la mise en avant de représentations et de catégories essentialistes. « L'islam » ou les « musulmans » posent problème en tant que tel, ils sont mis à l'index dans leur ensemble (n'en étant pas à son premier coup d'essai et contribuant ainsi à conflictualiser les relations entre les citoyens d'origine juive ou musulmane, M. Cukierman déclare que « ce sont les musulmans qui agressent des juifs » après qu'un déséquilibré ait attaqué un jeune juif, puis un Maghrébin et d'autres personnes à Epinay-sur-Seine en Seine-Saint-Denis)<sup>10</sup>.

Pas en reste, le monde politique s'est lui aussi illustré par des déclarations teintées d'hostilité à l'égard des citoyens d'origine musulmane. Les « débats » sur le hijab ont été le prétexte conjoncturel à des propos clairement racistes. Certains ministres ont montré l'exemple. Pour le Ministre délégué à l'enseignement scolaire Xavier Darcos s'exprimant sur la résistance de certaines jeunes filles au retrait de leur hijab, « *Quand on n'aime pas la République française, on va ailleurs* »<sup>11</sup>. Aller où ? Son supérieur de l'époque, Luc Ferry dont le niveau de respect des citoyennes de confession musulmane a atteint des sommets lors des « débats », s'amuse des propos de ceux qui « *proposent de mettre le string sur la tête et le tchador ailleurs* »<sup>12</sup>. A la mairie de Strasbourg, la vision du rôle des leaders musulmans met l'accent sur l'amalgame désormais en vogue entre islam et insécurité. Pour les responsables municipaux, « *Les responsables musulmans ne sont pas assez républicains et, en plus, ils ne font pas baisser la délinquance !* » (*Le Monde*, 20.11.03). Le thème classique de la contradiction indépassable entre l'islam et la laïcité sert de levier efficace à la pensée islamophobe : « *Les mosquées, qui sont un lieu de culte, ne peuvent pas se concevoir dans une République laïque* » Jacques Peyrat, Sénateur-maire de Nice, dans un courrier adressé à Noël Vouret, conseiller municipal subdélégué aux relations avec les cultes (12.09.2000).

<sup>10</sup> Source *Le Monde*, 05 juin 2004

<sup>11</sup> Source, i-Télé, 14 octobre 2003

<sup>12</sup> Source *Le Vrai Journal*, Canal +, 19 octobre 2003

Ecrivains, syndicalistes ou responsables communautaires participent largement à ce mouvement de stigmatisation islamophobe. Ces dernières années il est possible d'affirmer qu'au nom d'une liberté d'expression assez sélective, les insultes et déclarations visant l'islam et les musulmans, se sont banalisées. On se rappelle le mot d'ordre essentialiste de Bernard-Henri Levy : « *C'est la nature intrinsèque de l'Islam qui pousse au crime* », *Le Monde* (1997), relayé à maintes reprises par des écrivains reconnus dont les écrits et les propos ont trouvé un écho favorable auprès d'une presse qui, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, a rarement fait la promotion de personnalités aussi ouvertement racistes :

- « La religion la plus con, c'est quand même l'Islam. Quand on lit le Coran, on est effondré... effondré » Michel Houellbecq, écrivain, dans une interview au mensuel *Lire* (2001).
- « Les fils d'Allah se multiplient comme des rats » Oriana Fallaci, journaliste, dans son roman *La rage et l'orgueil* (2002).
- « Il y a des musulmans partout, ils envahissent tout », « Pour moi, Le Pen est un gauchiste », Maurice G. Dantec, écrivain, interview parue dans *Le Point* (2003).
- « J'appelle donc ce désastre, cet astre obscur chu de la négation du présent... Cet air irrespirable. » Jack-Alain Léger, écrivain, «Tartuffe fait ramadan» (2003)
- En parlant des musulmans, Patrick Declerck psychanalyste et écrivain, affirme : « en face, on s'organise. On s'organise, on planifie, on égorge et on décapite... » et d'ajouter : « je hais l'Islam ». *Le Monde* (12 août 2004)
- « Le succès de Le Pen est un message aux Musulmans de se tenir tranquilles, parce qu'il s'est toujours opposé à l'immigration musulmane. » Roger Cukierman, Président du CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France), journal israélien *Haaret'z* , (23 avril 2002).
- « Certains journalistes français issus de l'immigration maghrébine sont confrontés à la discrimination, sans doute parce qu'ils sont proches des tendances islamistes. » Blandine Kriegel, Présidente du Haut Conseil à l'Intégration à l'Elysée (18 mars 2004)
- « Quand on n'aime pas la République française, on va ailleurs ». Xavier Darcos, Ministre délégué à l'enseignement scolaire parlant des françaises voilées, sur *i-Télé* (14/10/2003, *i-Télé*).
- « Il faudrait que les organisations religieuses, et notamment les imams des cités où il y a des agresseurs, fassent parvenir la bonne parole et indiquent que les actes antisémites sont insupportables » Roger Cukierman, président du Crif, après l'agression fictive du RER D (11.07.04).
- « Agression antisémite dans le RER, les nazis de banlieue défient la France » a titré la LICRA le 11 juillet 2004 dans leur communiqué.
- « L'échec de l'intégration en France de 1,8 millions de musulmans qui vivent en repli et rejettent l'éducation républicaine, pour se vouer à l'extrémisme musulman » Nissim Zvili – Ambassadeur d'Israël en France - *LCI* (13.07.04)

- Le directeur de l'Agence juive, Salaï Meridor, a fait état d'une « islamisation croissante de l'Europe en raison du nombre de plus en plus élevé de musulmans. » *Le Monde* (25.05.2004)

- « ...et il est question de construire des écoles coraniques un peu partout ! ... Mais on va vers la guerre civile ! » Marc Blondel, ex-secrétaire général de Force Ouvrière, sur *RMC* (27 août 2003).

Les citations de ce type sont hélas beaucoup plus nombreuses et la diversité des statuts de leurs auteurs est inquiétante. L'extrême droite n'a plus le monopole de l'expression publique du racisme, les modes de catégorisation et les logiques intellectuelles qui lui étaient spécifiques imprègnent désormais plus ou moins ouvertement tout le champ politique et la sphère médiatique.

Parallèlement à l'émergence de ces discours publics, l'observatoire a constaté un intérêt particulier des éditeurs quant à cette expression. Un nombre conséquent de parutions a eu lieu cette année, et parmi celles-ci, peuvent être citées les productions de Guy Millière, Chadort Djavann, la revue *Cités* (cf. annexes IX – XI).

Cet *aperçu réaliste*, forcément réducteur de l'ampleur du phénomène de l'islamophobie des « élites » intellectuelles ne doit pas occulter les propos, volontairement ambigus, qui construisent par des logiques d'amalgames, de confusion sémantique (« terrorisme islamique ») ou par l'usage répété de termes vagues (comme islamisme, intégrisme, fondamentalisme), des représentations négatives, fausses et hostiles à l'islam ou aux musulmans dans leur ensemble.

Cette photographie du champ de l'islamophobie intellectuelle permet de saisir son inquiétante banalité. Ce qui rassemble ces déclarations c'est avant tout une définition substantialiste d'un culte et de ceux qui le portent. C'est ensuite l'expression de la dangerosité, de la nocivité et de l'étrangeté de cette religion. Enfin, cela passe aussi parfois par l'appel implicite à une gestion « éradicatrice » du fait islamique.

Dans le climat international actuel ces propos ont un impact particulier sur les imaginaires et alimentent une spirale de violences contre toutes les formes de représentations de l'islam et les musulmans eux-mêmes. L'islamophobie actuelle se situe au prolongement des débats sur l'insécurité, l'islam ayant remplacé en partie la délinquance ou l'immigration, elle permet aux courants les plus racistes et xénophobes, ainsi qu'aux fantasmes collectifs les plus dangereux de s'exprimer ouvertement. Au fond et malgré eux, les musulmans sont otages de l'instrumentalisation politique de la peur et du danger permanent. Cette vague islamophobe s'inscrit aussi dans un contexte national de revendications du culte musulman à une égale dignité et à l'émergence dans le débat public, d'une génération de Français de confession musulmane libre de toute allégeance vis-à-vis des pays d'origine de leurs parents, qui tendent à participer activement aux affaires de la communauté nationale.

## L'islamophobie sur Internet

Hormis l'expression de ce sentiment dans les différents écrits, nous avons constaté que la toile était également un terrain propice à la propagation de la haine du musulman et de l'islam.

L'enquête menée par nos confrères du MRAP montre bien qu'une série de sites racistes dont notamment *sos-racaille.org* et *aipj.net* qui se retrouvaient sous la nébuleuse *liberty-web.net* avait pour but de propager et d'inciter à la haine.

Voici un bref aperçu du rapport du Mrap (La naissance d'une nouvelle extrême droite sur Internet) :

« L'enquête sur ces sites, qui a duré plus de deux ans, démontre en effet que les individus regroupés dans cette nébuleuse de sites Internet étaient à la fois marqués d'un point idéologique commun (violemment anti-musulmans et anti-arabes), mais qu'ils avaient en outre la particularité de former deux groupes idéologiques distincts : d'un côté des extrémistes juifs, et de l'autre des extrémistes chrétiens. »

A la suite de cette enquête, le MRAP a pu recenser 17 sites anti-arabes et anti-musulmans dont voici la liste :

« radikalweb.com, sos-racaille.org, amisraelhai.org, aipj.net, gendarmes-en-colere.org, islam-verite.org, tribune-libre.org, photochoc.org, sos-musik.org, refractaires.org, oumma.org, semperfidelis.org, mrav.org, france-info.org, rance-info.org, anneealgerie.org, elysee-2007.org<sup>13</sup>. »

Tout comme le montre notre étude sur la répartition géographique des actes islamophobes dirigés contre les institutions (une très forte dissémination sur tout le territoire des gens qui passent à l'acte), l'étude du Mrap montre aussi que l'islamophobie sur Internet réunit tous les types d'extrémistes car les forums comme « **Le forum de sos-racaille.org** » sur lequel « des dizaines de contributeurs ont déversé des centaines de milliers de messages s'attaquant aux populations arabes et musulmanes, dans des termes ultra violents, et aux autorités françaises, la France était nommée « **Francarabia** », et le propos alarmiste dépeignait la France comme étant destinée à devenir dans très peu d'années une « **Ripublique islamiste** » en raison de « **l'invasion musulmane** » étaient peuplés par : « des royalistes, des catholiques intégristes, des juifs intégristes, des sympathisants et des militants du Front National et du MNR, ainsi que des pirates informatiques »<sup>14</sup>.

Ces extrémistes unis dans la haine du musulman sont aussi passés à l'acte car en plus de déverser des messages islamophobes appelant à se lever contre « l'invasion musulmane », il y a eu des attaques de grandes ampleurs à l'encontre des sites musulmans, et notamment le plus célèbre d'entre-eux à savoir le site *Oumma.com* qui a subi le 08 mai 2004 « *une attaque de grande envergure effectuée par d'authentiques spécialistes du hacking, rendant inaccessible le portail oumma.com durant 3 jours* »<sup>15</sup>

<sup>13</sup> Page 6 du rapport du Mrap (La naissance d'une nouvelle extrême droite sur Internet)

<sup>14</sup> Page 53 du rapport du Mrap (La naissance d'une nouvelle extrême droite sur Internet)

<sup>15</sup> Voir sur le site *Oumma.com* pour le détail du texte

D'ailleurs les attaques envers les sites musulmans passent aussi par la désinformation ou par la manipulation afin de faire passer les sites musulmans ou les musulmans eux-mêmes comme des racistes afin de faire véhiculer de fausses idées, voire de conforter des idées reçues. C'est le cas notamment avec l'affaire qui a vu *Oumma.com* mis en cause par l'hebdomadaire *Marianne*. Ce serait donc "par hasard" que Martine Gozlan, aurait découvert sur le forum d'Oumma, une fatwa attribuée à l'ancien président du Comité des fatwas de l'université cairote d'Al-Azhar (Egypte), qui énumère les 20 défauts des juifs tels qu'énoncés dans le Coran. Or, le-dit texte antisémite, qui a été diffusé sur le forum d'Oumma.com pendant 4 heures, est un document qui circulait sur les sites pro-israéliens francophones depuis déjà 18 mois (autonome 2002) et il avait été diffusé sur le site de l'UPJF en novembre 2002 avec la mention "Texte en français diffusé par Dina SOREK, Ministre-conseiller à l'information près l'Ambassade d'Israël à Paris".

Malgré les efforts déployés pour mettre fin à l'existence de ces sites et enrayer cette nouvelle forme d'expression de rejet, il semble que ce phénomène reste très développé et qu'il apparait difficile de le combattre.

L'observatoire du CCIF depuis sa création recense également les sites Internet islamophobes car c'est le terrain le plus facile d'accès et le moins contrôlé pour exprimer de façon virulente sa haine du musulman.

❖ Sites Internet / pages perso islamophobes

Nous présentons ici, sept des sites islamophobes que nous avons recensé avec des extraits tirés de leurs pages afin de démontrer la violence et la haine qui s'expriment sur le Net.

Site Internet	Extrait du site
<p><a href="http://www.islam-danger.com/board/index.php">http://www.islam-danger.com/board/index.php</a></p> <p>message d'un internaute</p>	<p><i>"Inutile d'insister : les musulmans ne sont pas acceptés sur ce forum. " A quoi bon les inviter? Ils ne savent pas s'exprimer... " avait dit un jour Jean-Marie Cavada à propos des jeunes de banlieue. Les muslims, on a connu, et on peut dire en connaissance de cause : " A quoi bon les inviter? Ils sont inaptes au dialogue... ""</i></p> <p><b>propos tenus par l'administrateur à mon encontre avant de me bannir pour "présomption de confession musulmane".</b></p> <p><b>ou encore :</b></p> <p><i>"OK, muslim, casse-toi ou va sur le chat-forum : c'est le bac à sable qu'on réserve aux sous-merdes qui obéissent à la loi de Mahomet."</i></p> <p>encore des propos tenus par l'admin à mon encontre.</p>
<p><a href="http://www.sefarad.org/janine/forum/nouveau/viewtopic.php?t=6306">http://www.sefarad.org/janine/forum/nouveau/viewtopic.php?t=6306</a></p> <p>message tiré du forum</p>	<p>Je n'ai plus de pitié pour les musulmans. Ce sont devenues des bêtes, pour moi. Quant à Boubaker, c'est une marionnette qui n'a aucun pouvoir. L'arbuste qui cache la forêt équatoriale.</p>

<p><a href="http://www.francecourtoise.info/03/308/page.php?id=03edi">http://www.francecourtoise.info/03/308/page.php?id=03edi</a></p>	<p>Un expert judiciaire parle : trois viols collectifs sur quatre sont commis par des voyous afro-maghrébins</p> <p>On s'en doutait bien un peu mais il n'est pas inintéressant d'en trouver la confirmation sous une plume autorisée : 72 % des "tournantes" sont le fait de musulmans originaires des pays du Maghreb ou d'Afrique noire (respectivement 52 % et 20 % . 75 % de ces violeurs étant porteurs de papiers français).</p> <p>Les immigrés et "issus" représentant selon les statistiques officielles moins de 10 % de l'ensemble de la population de l'Hexagone, on peut conclure que la criminalité sexuelle est vingt-cinq fois plus fréquente dans cette population que chez les "Gaulois".</p>
<p><a href="http://members.lycos.co.uk/racailades/">http://members.lycos.co.uk/racailades/</a></p>	<p>« <i>Ces individus ont des têtes patibulaires. A force de vouloir se faire aimer malgré tout, ils ont été jusqu'à montrer de la sympathie pour l'islam. Venez donc vous défouler sur ces islamolâtres en leur balançant des islamotartes (certifiées 100% halal) ; vous nous aiderez par la même occasion à établir un palmarès de la félonie.</i> »</p>
<p><a href="http://www.laic.info/Members/webmestre/Revue_de_pre_sse.2004-03-15.0435">http://www.laic.info/Members/webmestre/Revue_de_pre_sse.2004-03-15.0435</a></p>	<p>"Dans les années 90, l'islamisme a grimpé (...) Les politiques ont donné du pouvoir aux chefs religieux intégristes dans les banlieues de plus en plus ghettoisées plutôt que d'envoyer des assistants sociaux... Les jeunes musulmanes en ont fait les frais: Viols collectifs, mariages arrangés"</p>

<http://www.france-echos.com/>



Illustrations tirées du site :



<http://sosfrance.com/index1.php>

**Résistance**  
www.sosfrance.com  
**Rejoignez-nous**  
**CONTRE L'ISLAM**

Illustrations tirées du site :

**STOP**  
**L'ISLAM**  
**ne passera pas**  
Résistance www.sosfrance.com

Les sites Internet racistes et islamophobes pullulent sur le Net et on n'en compte pas moins de 70 en activité avec un certain nombre de sites qui ont déjà été fermés à la suite de plaintes (dont certaines issues du CCIF). La multiplication de ces sites et la violence des propos qui y sont tenus est inquiétante car on y parle clairement d'invasion musulmane qu'il faut combattre par tous les moyens n'excluant pas la violence et même les appels aux meurtres.

**Liste des Sites :**

<a href="http://www.gardefranque.da.ru/">Anti-islam</a>	<a href="http://www.gardefranque.da.ru/">http://www.gardefranque.da.ru/</a>
<a href="http://www.geocities.com/colonisationdeleurope/">Anti-islam.8k.com</a>	<a href="http://www.geocities.com/colonisationdeleurope/">http://www.geocities.com/colonisationdeleurope/</a>
<a href="http://www.geocities.com/islamfrancais/">http://answering-islam.org/French/index.html</a>	<a href="http://www.geocities.com/islamfrancais/">http://www.geocities.com/islamfrancais/</a>
<a href="http://www.geocities.com/profs_en_colere/">http://athee.free.fr/atheisme.html</a>	<a href="http://www.geocities.com/profs_en_colere/">http://www.geocities.com/profs_en_colere/</a>
<a href="http://www.quysen.com/">http://cf.geocities.com/reforme_islam/</a>	<a href="http://www.quysen.com/">http://www.quysen.com/</a>
<a href="http://www.hraic.org/french/">http://ennemiinterieur.fr.st</a>	<a href="http://www.hraic.org/french/">http://www.hraic.org/french/</a>
<a href="http://www.ifrance.com/ummah/">http://fr.altermedia.info/</a>	<a href="http://www.ifrance.com/ummah/">http://www.ifrance.com/ummah/</a>
<a href="http://www.islam-bibliographie.info/">http://french.faithfreedom.org/</a>	<a href="http://www.islam-bibliographie.info/">http://www.islam-bibliographie.info/</a>
<a href="http://www.islam-danger.com/">http://hijjabislam.musulmanesonline.com/</a>	<a href="http://www.islam-danger.com/">http://www.islam-danger.com/</a>
<a href="http://www.islamicterror.fr.fm/">http://la.negronne.portal.dk3.com/</a>	<a href="http://www.islamicterror.fr.fm/">http://www.islamicterror.fr.fm/</a>
<a href="http://www.jesus-islam.com/">http://legraip.freespeechsite.com/Accueil.htm</a>	<a href="http://www.jesus-islam.com/">http://www.jesus-islam.com/</a>
<a href="http://www.jeunesses-identitaires.com/">http://librenfin.blogspot.com/</a>	<a href="http://www.jeunesses-identitaires.com/">http://www.jeunesses-identitaires.com/</a>
<a href="http://www.kabyle.com/">http://listislam.cjb.net</a>	<a href="http://www.kabyle.com/">http://www.kabyle.com/</a>

<a href="http://mapage.noos.fr/gcazenave/">http://mapage.noos.fr/gcazenave/</a>	<a href="http://www.laic.info/">http://www.laic.info/</a>
<a href="http://members.lycos.co.uk/racaillades/">http://members.lycos.co.uk/racaillades/</a>	<a href="http://www.lemanlake.com/french/islam_beaute.htm">http://www.lemanlake.com/french/islam_beaute.htm</a>
<a href="http://membres.lycos.fr/aseptembre/">http://membres.lycos.fr/aseptembre/</a>	<a href="http://www.les4justicieres">http://www.les4justicieres</a>
<a href="http://mmlf.webdynamit.net/">http://mmlf.webdynamit.net/</a>	<a href="http://www.les4verites.com/">http://www.les4verites.com/</a>
<a href="http://monipola.free.fr/">http://monipola.free.fr/</a>	<a href="http://www.les-identitaires.com/">http://www.les-identitaires.com/</a>
<a href="http://natio.port5.com/">http://natio.port5.com/</a>	<a href="http://www.lpj.org/Nonviolence/Sami/Art-Index.html">http://www.lpj.org/Nonviolence/Sami/Art-Index.html</a>
<a href="http://oas.bestmusicpages.com/">http://oas.bestmusicpages.com/</a>	<a href="http://www.maghrebins-laiques.fr.st/">http://www.maghrebins-laiques.fr.st/</a>
<a href="http://ostervald.free.fr/">http://ostervald.free.fr/</a>	<a href="http://www.mahomet.org/">http://www.mahomet.org/</a>
<a href="http://perso.wanadoo.fr/aria7000/secrets0.html">http://perso.wanadoo.fr/aria7000/secrets0.html</a>	<a href="http://www.menapress.com/">http://www.menapress.com/</a>
<a href="http://perso.wanadoo.fr/atheisme/">http://perso.wanadoo.fr/atheisme/</a>	<a href="http://www.merdeinfrance.blogspot.com/">http://www.merdeinfrance.blogspot.com/</a>
<a href="http://pourfrodon.blogspot.com/">http://pourfrodon.blogspot.com/</a>	<a href="http://www.migdal.org/">http://www.migdal.org/</a>
<a href="http://rawasongs.fancymarketing.net/french.htm">http://rawasongs.fancymarketing.net/french.htm</a>	<a href="http://www.mouloud.bigmoron.com/">http://www.mouloud.bigmoron.com/</a>
<a href="http://top-racaille.ifrance.com/top-racaille/">http://top-racaille.ifrance.com/top-racaille/</a>	<a href="http://www.musulmanonline.com">http://www.musulmanonline.com</a>
<a href="http://www.alexandredelvalle.com/">http://www.alexandredelvalle.com/</a>	<a href="http://www.network54.com/Forum/245188">http://www.network54.com/Forum/245188</a>
<a href="http://www.assoaime.net/">http://www.assoaime.net/</a>	<a href="http://www.network54.com/Realm/zone_libre/">http://www.network54.com/Realm/zone_libre/</a>
<a href="http://www.atheisme.org/">http://www.atheisme.org/</a>	<a href="http://www.occidentalis.com/">http://www.occidentalis.com/</a>
<a href="http://www.bloc-identitaire.com/">http://www.bloc-identitaire.com/</a>	<a href="http://www.polemia.com/">http://www.polemia.com/</a>
<a href="http://www.censure.org/">http://www.censure.org/</a>	<a href="http://www.racismeantiblanc.bizland.com/">http://www.racismeantiblanc.bizland.com/</a>
<a href="http://www.chretiens-et-juifs.org/">http://www.chretiens-et-juifs.org/</a>	<a href="http://www.refractaires.com/">http://www.refractaires.com/</a>
<a href="http://www.colonisation-de-l-europe.fr.st/">http://www.colonisation-de-l-europe.fr.st/</a>	<a href="http://www.refractaires.org/">http://www.refractaires.org/</a>
<a href="http://www.conscience-politique.org/">http://www.conscience-politique.org/</a>	<a href="http://www.resistance-feminine.org/">http://www.resistance-feminine.org/</a>
<a href="http://www.contrelislam.org/">http://www.contrelislam.org/</a>	<a href="http://www.revue-politique.com/">http://www.revue-politique.com/</a>
<a href="http://www.coran.free.fr/">http://www.coran.free.fr/</a>	<a href="http://www.sosfrance.com/">http://www.sosfrance.com/</a>
<a href="http://www.courcelle-bruno.nom.fr/CritiqueIslam.html">http://www.courcelle-bruno.nom.fr/CritiqueIslam.html</a>	<a href="http://www.sos-islam.com/">http://www.sos-islam.com/</a>
<a href="http://www.cpijaj.fr.fm/">http://www.cpijaj.fr.fm/</a>	<a href="http://www.sos-occident.org/">http://www.sos-occident.org/</a>
<a href="http://www.crcr.fr.fm/">http://www.crcr.fr.fm/</a>	<a href="http://www.tribune-libre.org">http://www.tribune-libre.org</a>
<a href="http://www.danielpipes.org/languages/2/">http://www.danielpipes.org/languages/2/</a>	<a href="http://www.upjf.org/">http://www.upjf.org/</a>
<a href="http://www.desinfos.com/">http://www.desinfos.com/</a>	<a href="http://www.vdfr95.com/">http://www.vdfr95.com/</a>
<a href="http://www.fnb.to/">http://www.fnb.to/</a>	<a href="http://www.wluml.org/french/">http://www.wluml.org/french/</a>
<a href="http://www.francharabia.org/">http://www.francharabia.org/</a>	<a href="http://www.zone-libre.org/">http://www.zone-libre.org/</a>
<a href="http://www.france-avenir.com/">http://www.france-avenir.com/</a>	<a href="http://www.francecourtoise.info">www.francecourtoise.info</a>
<a href="http://www.francecourtoise.info/03/308/page.php?id=03">http://www.francecourtoise.info/03/308/page.php?id=03</a>	<a href="http://www.info-sectes.org/islam/islam.htm">www.info-sectes.org/islam/islam.htm</a>
<a href="http://www.france-echos.com/">http://www.france-echos.com/</a>	

## Conclusion

Dans un contexte où les problèmes de dénonciation du communautarisme, de réaffirmation des principes républicains et laïcs, d'avancées concrètes pour les droits des femmes et enfin d'appels unanimes au respect et à la tolérance, les données collectées par le CCIF sont instructives. Elles mettent le doigt sur un des leviers importants de l'émergence du repli communautaire, le racisme et les discriminations.

Alors que le Président de la République multiplie les discours sur le rejet des racismes et des discriminations et que le gouvernement réaffirme chaque semaine sa volonté de lutte contre ces fléaux, nous observons que l'islamophobie tournée vers les individus a pour origine principale les services publics, c'est-à-dire des agents ou des administrations qui représentent l'Etat. De même, la protection des femmes, notamment leur situation dans les territoires précarisés est une thématique qui a largement mobilisé intellectuels, médias et pouvoirs publics. Cependant, il est rarement question dans la définition des victimes, de ce que vivent les femmes portant un hijab. Elles apparaissent exclusivement, quand elles ont la parole, comme des figures négatives, comme les façades d'une entreprise souterraine de déstabilisation de nos institutions républicaines. L'observatoire les montre sous un autre angle. Celui des principales victimes de l'islamophobie interpersonnelle (65 % des cas recensés) en France entre les mois d'octobre 2003 à août 2004. Elles sont au cœur de cette discrimination dont les auteurs utilisent souvent des « lois » ou « circulaires » qu'ils inventent pour légitimer leur discrimination.

Les centaines de textes ou déclarations, les images et « reportages » sont sûrement pour beaucoup dans l'impopularité et le rejet qui marquent leur attachement et leur pratique à l'islam. Les passions suscitées par le débat sur la laïcité ont renforcé les préjugés et ont favorisé l'hostilité croissante envers les musulmans. Aussi, la lutte contre l'islamophobie ne concerne pas seulement un effort de la puissance publique, l'imagerie et les idéologies négatives qui forgent l'islamophobie sont d'une inquiétante banalité. Cela nécessite une prise en compte de ce problème à tous les niveaux de la société, surtout dans les sphères de production et diffusion des images et des discours. L'islamophobie est bien plus importante que ce que les chiffres de l'observatoire apportent, ce constat est valable de manière générale lorsque les chiffres veulent refléter des comportements sociaux dans leur ensemble. *L'aperçu réaliste* proposé dans ce texte montre toutefois très bien la diffusion globale des thèses islamophobes, cette discrimination n'est pas située dans un courant de pensée, un parti politique ou un organe médiatique particulier.

L'objectif de l'observatoire n'est pas de placer l'islamophobie en tête du « hit-parade » des discriminations, ou d'engager une ridicule et dangereuse concurrence des victimes, l'action du CCIF est informative et citoyenne. Cependant, une chose est certaine, c'est en tout cas la manifestation de discrimination et de haine qui préoccupe le moins les instruments nationaux de lutte contre les discriminations.

Ce phénomène qui progresse partout en Europe et dans le monde a été dénoncé au niveau Européen comme le montre les rapports RAXEN ainsi qu'au niveau mondial par les Nations Unies (Rapporteur spécial et autres communiqués et conférences) et son comité des droits de l'enfant qui « s'inquiète de la montée des discriminations y compris celles fondées sur la religion »<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> AFP, 4 juin 2004

Le rapport 2003 de la CNCDH met bien en évidence cette évolution dans la mentalité des français comme le montre les résultats des sondages réalisés :

Pour 48% des personnes interrogées par BVA pour la CNCDH, *"les valeurs de l'Islam ne sont pas du tout ou plutôt pas compatibles avec les valeurs de la République française"*. 39% des personnes interrogées pensent même qu'*"il y a trop de musulmans en France"*. Pour 43% des sondés, l'islam est connoté négativement : manque de tolérance pour 17%, intégrisme pour 11%, conflits, guerre et terrorisme pour 11%, condition féminine pour 9%.

Le recensement de ces actes contre l'islam et les musulmans nous a permis d'en faire une étude et d'en tirer les observations suivantes.

On constate, globalement une expression sans gêne du sentiment islamophobe et ce à tous les niveaux, que ce soit contre les institutions (lieux de culte, commerces et associations), contre les individus et dans des déclarations aussi bien « d'intellectuels », de journalistes et autres hommes politiques ainsi que sur Internet.

Du mois d'octobre 2003 à août 2004, l'observatoire de l'islamophobie du CCIF, bien qu'ayant moins d'un an d'existence, a recensé, à lui seul et n'étant pas assez connu, un total de 182 actes dont 64 dirigés contre les institutions religieuses et 118 contre les individus (cf. annexe XII). L'expression de l'islamophobie allant du regard méprisant à l'agression physique grave (tentative de meurtre sur un musulman de Montpellier et plus récemment l'affaire Phinéas), il est important que les pouvoirs publics réagissent et s'attaquent à ce nouveau fléau qui menace la vie de citoyens et la dignité humaine.

A titre indicatif, les rapports 2001 et 2002 de la CNCDH signalaient respectivement 4 et 7 actes islamophobes tournés vers les institutions islamiques alors que pour la période étudiée dans ce rapport, 64 actes (dix fois plus) dirigés contre les institutions ont été recensés avec notamment l'attaque de 28 mosquées.

Il y a là clairement des atteintes aux libertés fondamentales de l'être humain et aux principes de la République. L'absence de réactions et surtout d'actions visibles constituerait un double message inquiétant. Cela renforcerait le sentiment d'impunité (foi de popularité) qui caractérise ces actes et cela signifierait aux musulmans de France qu'ils ne sont dans les faits, qu'une catégorie secondaire de citoyens et d'êtres humains et qu'ils ne peuvent pas être traités en victimes, eux qui sont parfois présentés comme coupables et souvent comme suspects.

## Annexe I DEPECHES AFP

AFP 01/09/04 -----

Les autorités circonspectes après la tentative d'incendie d'une mosquée en Haute-Savoie (PAPIER GENERAL)

GRENOBLE, 1er sept 2004 (AFP) - Les autorités locales et religieuses se montraient circonspectes mercredi après la tentative non revendiquée d'incendie d'une mosquée à Annemasse (Haute-Savoie), dans la nuit de mardi à mercredi, alors que la police a ouvert une enquête pour en retrouver le ou les auteurs.

Le début d'incendie a été provoqué par un feu de poubelle, vers 04H30, devant la porte en bois exotique qui a brûlé, mais les pompiers rapidement alertés ont vite éteint les flammes, évitant que l'incendie ne se propage dans le Centre culturel musulman d'Annemasse, situé dans une villa d'Ambilly, la banlieue proche d'Annemasse.

Plusieurs croix gammées, quelques sigles SS et le chiffre «satanique» 88, ont été maladroitement gravés sur le panneau du centre culturel musulman qui abrite une salle de prière d'environ 300 m2 dans laquelle se réunissent, pour les fêtes, jusqu'à 1.400 fidèles.

Des policiers ont effectué des prélèvements dans les résidus calcinés de la poubelle où avaient été mis un banc et deux chaises en plastique, et les ont transmis à un laboratoire d'analyses lyonnais. Les flammes sont montées à plus de 4 mètres de haut et le mur extérieur a été noirci ainsi que le hall.

«C'est un acte grave mais il ne faut pas lui donner trop d'importance» a déclaré au téléphone le président du Centre culturel musulman, qui gère la mosquée, M. Hamid Zeddoug. «Est-ce que c'est le contexte mondial, on ne sait pas, l'enquête est menée par la police, il est trop tôt pour dire quoi que ce soit, il y a deux vies en jeu» a-t-il poursuivi en faisant référence aux journalistes français retenus en otage en Irak.

«Il ne faut pas donner un prétexte (la tentative d'incendie nldr), pour dire qu'on brûle les mosquées en France; cela peut être un acte isolé, on ne sait pas du tout», a ajouté M. Zeddoug. L'association n'a pas reçu de menaces.

Le maire d'Ambilly Jean-Michel Dure, joint par téléphone, a estimé

qu'il s'agissait «d'un fait divers». «Il y a le problème très grave des deux otages français qui me touche beaucoup, mais je ne relie pas cela à un feu de poubelle. On a déjà eu d'autres poubelles incendiées dans la ville», a-t-il conclu.

En mars dernier, la salle de prière de Seynod (Haute-Savoie) avait été entièrement dévastée par un incendie volontaire. Un peu plus tard, c'est la chaufferie de la mosquée d'Annecy qui avait également été endommagée par un incendie. Le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy s'était rendu sur place et environ 250 personnes avaient participé à un rassemblement silencieux.

AFP 06/08/04 -----

Nouvelle profanation de tombes musulmanes en Alsace (PAPIER GENERAL)  
par Amélie BOTTOLIER-DEPOIS

STRASBOURG, 6 août 2004 (AFP) - Quinze tombes musulmanes ont été profanées par des inscriptions néo-nazies dans la nuit de jeudi à vendredi dans le cimetière militaire de Cronembourg à Strasbourg, venant s'ajouter à une longue liste de profanations commises ces derniers mois en Alsace.

Des croix gammées et des signes SS ont été tracés à la peinture grise et bleue sur les pierres tombales de soldats musulmans «Morts pour la France» lors de la Seconde Guerre mondiale.

Sur le mur d'enceinte situé près du carré musulman figurait également l'inscription «HVE junior», en référence à l'Association patriotique alsacienne («Heimattreue Vereinigung Elsass», HVE), un groupuscule clandestin dissous en septembre 1993 en raison de ses liens avec des organisations néo-nazies européennes, notamment un mouvement allemand.

Ce sigle avait déjà été retrouvé sur certaines des 55 tombes musulmanes du cimetière militaire de Haguenau (Bas-Rhin), profanées le 24 juin.

Au total, plus de 300 tombes juives, musulmanes ou chrétiennes ont été profanées en Alsace depuis avril et un seul auteur présumé a été arrêté: un adolescent de 14 ans mis en examen pour avoir tagué des croix gammées sur des tombes chrétiennes à Niederhaslach (Bas-Rhin) en mai.

«Je suis en colère et je suis indigné. Je demande des résultats, je ne peux plus me contenter de condamnations et de messages de solidarité»,

a déclaré le recteur de la grande mosquée de Strasbourg Abdallah Boussof, qui s'est rendu sur place vendredi.

«C'est l'indignation devant ce 11ème acte de barbarie, de racisme et de xénophobie», a-t-il continué, estimant que ce n'était pas un «acte sporadique mais quelque chose d'organisé qui cible la communauté musulmane» depuis quelques mois.

plainte

Outre la profanation du cimetière militaire de Haguenau, 50 tombes musulmanes d'un cimetière strasbourgeois ont été taguées d'inscriptions néo-nazies mi-juin. Des mosquées et des commerces musulmans ont également été dégradés par des croix gammées et des tags racistes.

Cette nouvelle profanation a été condamnée «avec la plus grande fermeté» par le ministre de l'Intérieur Dominique de Villepin, qui a précisé que tous les moyens avaient été «mobilisés pour identifier et poursuivre les auteurs de cet acte d'une particulière gravité».

Le ministre délégué aux Anciens combattants Hamlaoui Mekachera a de son côté indiqué qu'il avait «immédiatement fait porter plainte» contre «ces actes inqualifiables».

Un rassemblement sera organisé samedi à 16h00 dans cette nécropole nationale Strasbourg-Cronenbourg créée en 1872 par l'armée allemande, et qui devait par la suite accueillir 5.483 corps de soldats tués lors des deux guerres mondiales.

En avril déjà, quatre pierres tombales musulmanes et une juive y avaient été profanées.

La communauté juive d'Alsace a également été touchée à plusieurs reprises: 127 tombes ont notamment été profanées fin avril au cimetière juif d'Herrlisheim, près de Colmar, et 34 tombes ont été taguées la semaine dernière au cimetière juif de Saverne (Bas-Rhin).

«La répétition de ces actes innommables salissent notre pays, insultent musulmans et juifs, déstabilisent la République», a dénoncé vendredi la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme.

AFP 27/06/04 -----

La mosquée de Nanterre recouverte d'inscriptions xénophobes

NANTERRE, 27 juin 2004 (AFP) - La mosquée de Nanterre (Hauts-de-Seine) a été recouverte d'inscriptions xénophobes dans la nuit de samedi à dimanche, a annoncé dimanche la préfecture des Hauts-de-Seine.

Selon la préfecture, c'est dimanche matin que les policiers du commissariat ont relevé trois inscriptions de 6 m sur 2,50 m, tracées à l'aide d'une bombe de peinture sur le mur de l'édifice religieux.

«Partez de la même façon que nous avons quitté l'Algérie» ou «Le Pen : la solution», ont ainsi relevé les policiers sur le mur de la mosquée.

Ce nouvel acte xénophobe intervient après une série d'actes qui ont récemment visé la communauté musulmane, comme la profanation (inscriptions racistes, croix gammées et sigles nazis tracés à l'encre rouge) d'une cinquantaine de tombes musulmanes au cimetière militaire de Haguenau (Bas-Rhin), après celle d'une cinquantaine de tombes musulmanes dans un cimetière de Strasbourg, ou encore des coups de feu tirés et croix gammées dessinées contre la mosquée d'Escaudain, près de Valenciennes (Nord) et des inscriptions racistes taguées sur la mosquée de Lens (Pas-de-Calais).

Vendredi, Nicolas Sarkozy, ministre de l'Economie et président UMP du conseil général des Hauts-de-Seine, avait effectué une visite à la mosquée de Nanterre pour réaffirmer le lien qui existe entre la République française et l'islam.

La communauté musulmane de Nanterre, contacté par l'AFP, n'a pas manqué de faire lien entre cette inscription et la visite du ministre. «C'est la première fois que cela se produit et la mosquée est vraiment un endroit très tranquille», a souligné Ouassua Hamchoui, proche du recteur.

«Nous sommes très étonnés et blessés par cet acte. C'est sans doute une réaction après la visite du ministre», a-t-elle ajouté. \(\ Interrogé par l'AFP, M. Sarkozy a affirmé qu'aucun lien ne pouvait être effectué entre «ces tags racistes et xénophobes et la venue d'une personnalité» telle que lui.

Lors d'une allocution dimanche à la synagogue d'Issy-les-Moulineaux, le ministre a comparé les actes antisémites avec les inscriptions xénophobes sur la façade de la mosquée de Nanterre.

«Il n'y a rien qui ne ressemble plus à un acte antisémite qu'un acte raciste et xénophobe. On ne peut pas les accepter. Il faut les regarder en face et les combattre », a-t-il déclaré. \(\ pj/pmg/sb

AFP 24/06/04 -----

Les tombes de 55 musulmans, morts pour la France, profanées en Alsace  
(PAPIER GENERAL)

Par Arnaud BOUVIER

HAGUENAU (Bas-Rhin), 24 juin 2004 (AFP) - Des croix gammées et autres signes néo-nazis ont été découverts jeudi matin sur une cinquantaine de tombes musulmanes d'un cimetière militaire de Haguenau (Bas-Rhin), en Alsace, où les dégradations et graffitis à caractère raciste et antisémite se sont multipliés ces derniers mois.

La profanation concerne cette fois les sépultures de soldats morts pour la France, pour la plupart des tirailleurs marocains tombés lors de la libération de l'Alsace entre décembre 1944 et février 1945. Cinquante-cinq stèles au total ont été dégradées : sept ont été renversées et 48 ont été souillées à la peinture rouge de croix gammées, de croix celtiques, de signes «SS» ou de l'inscription «HVE junior».

Cette dernière inscription fait référence à l'Association patriotique alsacienne («Heimattreue Vereinigung Elsass», HVE), un groupuscule clandestin dissous en septembre 1993 en raison de ses liens avec des organisations néo-nazies européennes, notamment un mouvement allemand.

Les tombes chrétiennes, y compris celles intercalées entre les stèles musulmanes, n'ont pas été dégradées.

La profanation a été découverte jeudi matin par un fonctionnaire de la Direction interdépartementale des Anciens combattants, un service de l'Etat chargé de la gestion et de l'entretien «perpétuel» de cette nécropole nationale où reposent les restes de plus de 1.500 soldats français, allemands, russes, soviétiques, britanniques et roumains tombés pendant les deux guerres mondiales.

«C'en est trop !»

Bien que les dégradations soient visibles depuis le cimetière communal qui jouxte la nécropole militaire, la police judiciaire, chargée de l'enquête, n'exclut pas que les faits aient été commis plusieurs jours avant leur découverte.

Le président du Conseil régional du culte musulman (CRCM) d'Alsace,

Abdelhaq Nabaoui, venu accueillir sur place le préfet d'Alsace et le procureur de la République de Strasbourg, a fait part de son «écoeurement».

«Ils ont profané les tombes de ceux qui les ont libérés. C'est odieux ! C'en est trop, ça ne peut pas continuer comme ça», a déclaré M. Nabaoui. «Je ne pense pas que ce soit le fait d'individus isolés, mais bien d'un réseau. Nous attendons de la police qu'elle interpelle ces criminels», a-t-il ajouté. ( La profanation de Haguenau a suscité jeudi une vague d'indignation, jusqu'au sommet de l'Etat. Le président Jacques Chirac a exprimé son «indignation» et son «émotion devant ces actes intolérables», qui «constituent une insulte à la mémoire de combattants qui ont donné leur vie pour notre patrie».

Le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a condamné un «événement épouvantable» et rappelé que «le respect des morts, quelle que soit leur appartenance, quelle que soit leur religion, est un respect qui s'impose à tous».

«Tous les moyens nécessaires sont mobilisés pour identifier et poursuivre les auteurs» de la profanation, a promis le ministre de l'Intérieur Dominique de Villepin, tandis que le PS condamnait des «actes odieux».

Ces dégradations viennent s'ajouter à une longue liste ayant touché l'Alsace ces derniers mois, notamment la tentative d'incendie d'une mosquée de Haguenau en avril et la profanation par des inscriptions néo-nazies d'une cinquantaine de tombes musulmanes dans un cimetière de Strasbourg la semaine dernière.

La communauté juive d'Alsace a également été touchée à plusieurs reprises et des dégradations ont été commises, notamment dans le cimetière juif d'Herrlisheim, près de Colmar, où 127 tombes ont été profanées fin avril.

AFP 17/06/04 -----

Des inscriptions racistes et une croix gammée taguées sur la mosquée de Lens

LILLE, 17 juin 2004 (AFP) - Une croix gammée et des inscriptions racistes faisant référence à Hitler ont été taguées le week-end dernier sur la mosquée de Lens (Pas-de-Calais), a-t-on appris jeudi de source policière.

Les inscriptions, «Mort aux islamistes» et «Hitler vous aurez (bien aurez) gazés, vive la race pure SS 881488», ont été découvertes samedi après-midi sur un mur extérieur de la mosquée, gérée par une association

marocaine.

Les inscriptions, s'étalant sur une dizaine de mètres, ont été tracées à l'aide d'une bombe de couleur noire ainsi qu'une croix gammée au-dessus de la porte d'entrée, a-t-on précisé de même source. Elles ont été nettoyées depuis.

Une enquête a été ouverte qui privilégie la thèse d'une «délinquance locale» ayant voulu opérer probablement par «mimétisme», après plusieurs actes racistes et antisémites perpétrés notamment en Alsace et à Valenciennes (Nord), a-t-on encore indiqué de même source.

Dans un communiqué publié jeudi, le bureau exécutif de l'Union de la Communauté Algérienne du Nord-Pas-de-Calais (Urcan), s'est déclaré «très inquiet de la recrudescence d'actes d'intolérance, de racisme et de xénophobie».

«Aujourd'hui c'est la mosquée de Lens qui en fait les frais», a ajouté l'association, estimant «qu'il n'y a plus de place sur le territoire national (pour) de tels actes, contraires à la culture démocratique et à la civilisation».

Des slogans nazis, probablement l'oeuvre de personnes proches de la mouvance néonazie, selon les enquêteurs, avaient été tracés le 1er mai sur la synagogue de Valenciennes (Nord).

AFP 14/06/04 -----

Plusieurs dizaines de tombes musulmanes profanées à Strasbourg (PAPIER GENERAL)

STRASBOURG, 14 juin 2004 (AFP) - Plus de cinquante tombes musulmanes ont été profanées par des inscriptions néo-nazies dans la nuit de dimanche à lundi dans un cimetière de Strasbourg, alourdissant encore le climat en Alsace où se sont multipliés ces derniers mois les dégradations et graffitis à caractère raciste.

Des croix gammées et quelques croix celtiques ont été tracées à la bombe de peinture noire sur plusieurs dizaines de stèles du carré musulman du cimetière de la Meinau (sud de l'agglomération strasbourgeoise), parfois accompagnées d'inscriptions «HH» (pour «Heil Hitler») et «88»

(signe néo-nazi).

Sur un mur placé derrière des tombes profanées a également été découvert lundi matin un appel au meurtre contre le président du Conseil régional du culte musulman (CRCM) Abdelhaq Nabaoui, accompagné des inscriptions «Zieg Heil», «quitter (sic) l'Alsace», «race blanche», «white power» et «Adolf». Un graffiti vise également le président du Conseil régional d'Alsace Adrien Zeller (UMP).

Des enquêteurs s'affairaient lundi en milieu de journée dans le cimetière tandis que le ministre de l'Intérieur Dominique de Villepin est attendu dans l'après-midi à Strasbourg où il doit rencontrer les représentants locaux du culte musulman et des autres religions présentes en Alsace.

Dans un communiqué, M. de Villepin «condamne avec la plus grande fermeté (ces) odieuses profanations». Selon lui, «cet acte lâche s'attaque à la mémoire de la communauté musulmane et porte atteinte aux valeurs les plus essentielles de notre pays.»

Le ministre s'est entretenu par téléphone avec le président du Conseil régional du culte musulman pour «l'assurer de son soutien.»

Il a également eu un entretien avec le président du Conseil régional, Adrien Zeller et a demandé au préfet du Bas-Rhin de faire procéder à la remise en état des sépultures, en liaison avec le maire de la commune.

La communauté musulmane de Strasbourg a fait l'objet depuis début avril d'une série de dégradations et graffitis à caractère raciste: croix gammées et inscription «mort aux Arabes» sur un magasin d'alimentation tenu par un musulman, mosquées dégradées par des croix gammées et des tags racistes, entreprise de pompes funèbres musulmane profanée. Des inscriptions à caractère raciste ont également été taguées sur la maison d'un membre du Conseil régional du culte musulman (CRCM) d'Alsace tandis qu'une poubelle était incendiée contre un mur de son domicile à Strasbourg.

Lors d'une manifestation le 24 avril, le président du conseil régional du culte musulman (CRCM) d'Alsace Abdelhaq Nabaoui avait fustigé un «climat inquiétant d'islamophobie et de racisme qui menace notre région».

La communauté juive d'Alsace a été également été touchée à plusieurs reprises par des dégradations antisémites, notamment dans le cimetière juif d'Herrlisheim, près de Colmar, où 127 tombes ont été profanées fin avril.

Une quinzaine d'inscriptions à caractère raciste et néo-nazies, ainsi que des insultes à l'encontre du maire, ont été taguées dans la nuit de

samedi à dimanche sur des murs, des abribus ou la voie publique dans un petit village alsacien proche de Mulhouse, Wittersdorf.

Par ailleurs, une entrée d'immeuble du centre-ville de Strasbourg a été taguée dimanche de slogans antisémites. «Il s'agit visiblement d'un acte spécifiquement dirigé contre un habitant de l'immeuble, de confession juive», a-t-on commenté au commissariat.

AFP 03/05/04 -----

Une future mosquée turque cible de dégradations dans la Loire

SAINT-ETIENNE, 3 mai 2004 (AFP) - Un bâtiment devant accueillir une mosquée turque à Saint-Just-Saint-Rambert (Loire) a été la cible de dégradations dans la nuit de vendredi à samedi, a-t-on appris lundi de source judiciaire.

Les responsables de l'association culturelle et sportive turque de Saint-Just-Saint-Rambert, abritant la mosquée qui doit être inaugurée le mois prochain, ont déposé plainte auprès de la gendarmerie, après la découverte d'inscriptions injurieuses et racistes, ainsi que des croix gammées dessinées sur la façade de l'édifice, dont une fenêtre a été brisée et une porte incendiée.

Les membres de l'association à caractère social, créée en 1976 dans cette ville de l'agglomération stéphanoise, sont réputés calmes et ne posent pas de problèmes de voisinage, a-t-on précisé de même source.

AFP 30/04/04 -----

Violences anti-musulmanes à Strasbourg : Juifs et Chrétiens indignés

STRASBOURG, 30 avr (AFP) - Les représentants des religions catholique, protestante et juive d'Alsace ont exprimé vendredi leur «indignation» face à une escalade des agressions perpétrées ces dernières semaines contre la communauté musulmane de Strasbourg.

«Les inscriptions racistes dans les immeubles, les incendies répétés visant les mosquées ou des commerces, la profanation de cimetières sont autant de signes d'une escalade extrêmement préoccupante», affirment les représentants des trois religions dans un communiqué, avant de condamner «avec force» ces incidents et de faire part de leur «profonde

solidarité» aux autorités du culte musulman en Alsace.

Les incidents et inscriptions à caractère raciste se sont multipliés ces dernières semaines à Strasbourg et dans ses environs : croix gammées et inscription «mort aux Arabes» sur un magasin d'alimentation tenu par un musulman, mosquées dégradées par des croix gammées et des tags racistes, entreprise de pompes funèbres musulmane profanée.

«De tels actes constituent le symptôme d'un malaise plus profond et plus large encore qui doit interpeller tous nos concitoyens», poursuit le communiqué qui ajoute que «toute forme d'antisémitisme ou d'intolérance religieuse ou raciale doit être fermement combattue».\( ez/swi

AFP 20/04/04 -----

Plainte de SOS Racisme pour racisme contre des propos d'un maire du Jura

LONS-LE-SAUNIER, 20 avr (AFP) - SOS Racisme a porté plainte pour «injure publique à caractère raciste, incitation publique à la haine raciale et diffamation publique à caractère raciste», après des propos du maire MPF de Saint-Claude (Jura) Jean-Louis Millet contre la communauté turque, a-t-on appris mardi auprès de l'association.

Cette plainte contre X avec constitution de partie civile a été déposée lundi auprès du doyen des juges d'instruction de Lons-le-Saunier, a précisé à l'AFP Samuel Thomas, vice-président national de SOS Racisme.

Une précédente plainte, pour la même affaire, avait été déposée le 30 mars auprès du procureur de la République de Lons-le-Saunier - qui a ouvert une enquête préliminaire - mais dans laquelle la diffamation et l'incitation à la haine raciale n'étaient pas visées.

Dans une lettre adressée le 1er octobre à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, et qui a été diffusée sur deux sites internet «islamophobes», selon M. Thomas, M. Millet lançait «un cri d'alarme face à l'afflux continu (...) de nouveaux arrivants d'origine turque et musulmane».

Dans cette lettre dont l'AFP a eu copie, M. Millet visait en particulier la communauté turque accusée d'entretenir une «économie souterraine criminelle reposant sur le trafic de drogue» et de «coloniser littéralement la cité».

Lors d'une réunion le 26 mars, Jean-Louis Millet s'était «excusé», tout en réitérant qu'«il y avait trop d'étrangers à assimiler à Saint-Claude», a ajouté M. Thomas, accusant aussi le maire de ne pas avoir empêché la diffusion de sa lettre sur les deux sites internet.

AFP 16/04/04 -----

La mosquée de Haguenau (Bas-Rhin) cible d'une tentative d'incendie

STRASBOURG, 16 avr (AFP) - Une mosquée de Haguenau (Bas-Rhin) a été la cible d'une tentative d'incendie dans la nuit de mercredi à jeudi et des croix gammées ont été tracées de part et d'autre de la porte d'entrée, a-t-on appris vendredi de source policière.

Deux croix gammées ont été tracées à l'aide d'une bombe de peinture noire de part et d'autre de l'entrée du bâtiment, situé à la sortie nord de la ville, et une poubelle enflammée a été projetée contre la porte d'entrée, a-t-on précisé de même source.

Les pompiers sont intervenus vers 23h40 et la porte n'a été que légèrement endommagée.

Sur le côté latéral du lieu de culte l'inscription «Chirac collabo» a en outre été apposée.

Le président du conseil régional du culte musulman Abdelhaq Nabaoui a «fermement condamné cet acte odieux» et s'est «indigné de la montée de l'islamophobie».

AFP 15/04/04 -----

SOS Racisme indépendant porte plainte pour des «actes racistes»

REIMS, 15 avr (AFP) - La fédération SOS Racisme indépendant, scission de SOS Racisme, a annoncé jeudi avoir déposé quatre plaintes pour «actes racistes» auprès des parquets de Reims, Châlons-en-Champagne, Chaumont et Annecy.

Les plaintes concernent des incendies ou des dégradations commis à l'encontre de lieux de culte juifs ou musulmans, ainsi qu'une accusation

d'injures racistes.

«Nous avons souhaité regrouper ces plaintes afin de donner un avertissement en montrant que nous sommes présents, sur le terrain, contre toutes les discriminations», a déclaré à l'AFP Dominique Chathuant, président du comité de Reims et vice-président de SOS Racisme indépendant.

La plainte déposée auprès du parquet d'Annecy concerne l'incendie de deux mosquées, à Seynod (Haute-Savoie) et à Annecy, dans la nuit du 4 au 5 mars.

Deux autres plaintes ont été déposées pour des dégradations commises par un projectile incendiaire sur un lieu de culte musulman à Vecqueville (Haute-Marne) et le placardage d'affiches du Front national sur une synagogue d'Épernay (Marne).

La dernière plainte vise un client d'un magasin de Cormontreuil (Marne), accusé d'injures racistes par un vigile.

SOS Racisme indépendant, qui milite «pour un antiracisme démocratique et indépendant des partis politiques» est née en juin 2003 d'une scission de SOS Racisme. Elle fédère 11 comités locaux.

AFP 31/03/04 -----

Un engin incendiaire contre la mosquée de Creil (Oise)

CREIL (Oise), 31 mars (AFP) - Un engin incendiaire a été lancé dans la nuit de mardi à mercredi contre la grande mosquée de Creil (Oise), provoquant des dégâts limités, a-t-on appris de source policière.

L'engin, un bidon contenant du white-spirit muni d'un chiffon en guise de mèche, a été jeté par un ou des inconnus vers 01H40, face à l'entrée principale de la mosquée, a-t-on précisé de source proche de l'enquête.

Le feu a été rapidement éteint par plusieurs jeunes gens qui se trouvaient sur les lieux et l'incident n'a laissé qu'une trace noire sur le sol devant l'édifice religieux.

L'Association culturelle et culturelle des musulmans de l'Oise a annoncé son intention de porter plainte

AFP 29/03/04 -----

Engin incendiaire dans le lieu de culte musulman d'une usine en

Haute-Marne

CHAUMONT, 29 mars (AFP) - Des inconnus ont lancé dans la nuit de dimanche à lundi un engin incendiaire sur un lieu de culte musulman situé à l'intérieur d'une usine à Vecqueville (Haute-Marne), provoquant de légers dégâts, a-t-on appris auprès de la gendarmerie.

Les faits ont eu lieu dans les locaux de la fonderie Ferry Capitain à Vecqueville, dont les ateliers fonctionnent 24 heures sur 24. Le lieu de prière avait fait l'objet de tags à caractère raciste en février, a-t-on précisé de même source.

Le responsable du lieu de prière a déposé plainte lundi matin. Une enquête a été ouverte.

AFP 23/01/04 -----

Rassemblement devant une salle municipale refusée à Tariq Ramadan

PARIS, 23 jan (AFP) - Entre 200 et 300 personnes se sont rassemblées vendredi soir devant une salle municipale afin de protester contre le refus de la mairie du XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris de la louer pour une conférence-débat à laquelle devait participer Tariq Ramadan, a constaté un journaliste de l'AFP.

L'intellectuel musulman controversé a appelé les manifestants à «ne pas verser dans l'enfermement, ne pas verser dans le discours radical, mais à montrer qu'il y a des citoyens qui sont prêts à aller chercher leurs droits».

Les participants se sont dispersés dans le calme vers 20h00, après s'être vu refuser de se rendre sur le parvis de la mairie du XII<sup>e</sup> arrondissement, autour de laquelle avaient été placés des policiers.

«Il y a aussi des intérêts politiques à ce que certains d'entre nous se radicalisent», a mis en garde M. Ramadan.

Le petit fils du fondateur des Frères musulmans, Hassan al-Banna, a aussi dénoncé un «dénî de droit à la parole» de la part de partis, le PS

et les Verts, qui sont «censés défendre les droits sociaux et la liberté des citoyens».

«Il y a des citoyens qui, à partir du moment où ils sont de confession musulmane, n'ont pas les mêmes droits que les autres», a déclaré au public rassemblé l'intellectuel français Alain Gresch.

La mairie (PS) du XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris avait annulé la location de cette salle municipale - l'espace Reuilly - pour la conférence-débat, invoquant un risque de trouble à l'ordre public.

Dans un communiqué envoyé à l'AFP, Tariq Ramadan écrivait jeudi soir: «Après Aix-en-Provence (après une intervention directe des RG qui ont fait retirer la salle), Saint-Etienne, l'Essonne, Dreux et La Rochelle (mais la tentative a échoué), voilà que la mairie du XII<sup>e</sup> m'interdit de prendre la parole. Alors que l'on a octroyé le 17 janvier dernier, à des groupes au discours radical (et avec une facilité stupéfiante), le droit de manifester avec bruits, slogans et fracas, on ne cesse de m'empêcher de m'exprimer en France».

AFP 12/12/03 -----

Cocktails molotov devant une mosquée: émoi dans la communauté musulmane

AVIGNON, 12 déc (AFP) - Des représentants de la communauté musulmane d'Avignon ont appelé vendredi à manifester contre la multiplication des actes racistes après la découverte jeudi de cocktails Molotov devant l'entrée d'une mosquée et d'une association musulmane de la ville.

Le rassemblement de protestation est prévu samedi devant la préfecture du Vaucluse à Avignon, a-t-on indiqué de même source.

«Un autre lieu de culte avait déjà connu un incident similaire. La mosquée de la rocade (ceinture routière autour des remparts de la Cité des papes, ndlr) a également été cambriolée et plusieurs portes défoncées. On reçoit également des lettres d'injures», a expliqué à l'AFP Mohamed Moussaoui, imam et vice-président du Conseil régional du culte musulman.

«Ce type d'actes que je peux qualifier d'islamophobie commence à se multiplier et cela nous inquiète. On assiste à un regain d'intolérance et de racisme qui ne vise pas uniquement la communauté musulmane, auquel il faut mettre un terme. Il faut dire d'une voix forte: ces actes sont intolérables», a-t-il ajouté.

Jeudi matin, quatre cocktails Molotov dont la mèche a fait long feu

avaient été découverts devant la mosquée Monclar, au sud d'Avignon. Deux autres engins incendiaires avaient également été déposés devant les locaux d'une association musulmane «jeunesse énergie avignonnaise», dans le quartier de la Croix des oiseaux, sans faire plus de dégât.

Les responsables des deux structures ont porté plainte.

«On voudrait donner un avertissement, qu'on ne s'y prendrait pas autrement», a estimé un policier surpris par le modus operandi. «Quand on veut perpétrer un attentat, on s'y prend autrement», a-t-il ajouté.

AFP 26/11/03 -----

Deux croix gammées sur une mosquée de Dunkerque (Nord)

DUNKERQUE, 26 nov (AFP) - Deux croix gammées ont été inscrites sur les murs extérieurs d'une mosquée de Dunkerque (Nord), dont la porte a été «volontairement» incendiée dans la soirée de mardi, a-t-on appris mercredi de source policière.

La salle de prière était vide au moment du sinistre, qui a été rapidement éteint, vers 21h30, avant même l'arrivée des secours, ont précisé les pompiers.

La porte du lieu de culte a été incendiée «volontairement», par une «projection de produit inflammable», a-t-on indiqué au commissariat de Dunkerque.

Selon la même source, les deux croix gammées ont été dessinées à l'envers.

Une enquête a été ouverte et la police cherchait notamment mercredi à déterminer la nature du produit projeté sur la porte. Il ne s'agit vraisemblablement pas d'un jet de cocktail Molotov, aucun bris de verre n'ayant été trouvé à proximité, a-t-on précisé.

AFP 24/11/03 -----

Strasbourg: la mairie se défend de tout amalgame entre islam et délinquance

STRASBOURG, 24 nov (AFP) - Le premier adjoint au maire de Strasbourg Robert Grossmann (UMP) s'est défendu lundi matin, sur les ondes de France Bleu Alsace, de tout amalgame entre islam et délinquance, à la suite d'une polémique ayant opposé la semaine dernière la mairie aux responsables de la future grande mosquée de Strasbourg.

«Nous ne faisons aucun amalgame entre la couleur de la peau et la délinquance», a martelé sur les ondes de la radio régionale M. Grossmann, qui a qualifié de «scandaleux» un article du Monde daté de jeudi dernier, titré «La mairie de Strasbourg somme les imams de faire baisser la délinquance».

Cet article faisait référence à une lettre adressée le 10 novembre par la maire de Strasbourg Fabienne Keller et par M. Grossmann aux initiateurs du projet de grande mosquée, lettre rendue publique le 17 novembre par l'opposition municipale, et dont l'AFP a obtenu une copie.

Dans cette missive, Mme Keller et M. Grossmann, rappelant que l'actuel recteur de la petite mosquée du centre-ville, Abdallah Boussof, s'était «investi dans les quartiers dans le but de lutter contre la délinquance», les édiles strasbourgeois regrettent que «hélas, la délinquance de développe à nouveau ces dernières semaines et nous ne sentons guère votre action dans les quartiers».

«Votre place à Strasbourg et ce projet de nouvelle mosquée auraient tout de même dû avoir des effets positifs quant à l'influence de vos responsables sur les populations que vous côtoyez», ajoute le courrier. Réagissant à cette lettre, le président du Conseil régional du culte musulman (CRCM) d'Alsace, Abdelhaq Nabaoui, a estimé dans un communiqué «inadmissible» cette «stigmatisation» des fidèles musulmans. Evoquant «un certain nombre de dérapages (...) dans le traitement de divers dossiers par les collectivités locales», il «demande à la ville de Strasbourg un retrait public de ses propos».

Les remarques de la mairie, estime M. Nabaoui, «érigent en méthode de l'action publique un communautarisme contraire aux lois républicaines et rappelle les plus sombres périodes de notre histoire, au cours de laquelle d'autres minoritaires ont été désignés comme coupables au seul motif de leur appartenance confessionnelle».

Interrogé par l'AFP mardi dernier, M. Abderrahim El Heloui, secrétaire général de la Grande Mosquée de Strasbourg, s'était quant à lui déclaré «offensé» par ce passage de la lettre qui, selon lui, «sous-entend que

nous sommes en contact avec la délinquance».

AFP 29/10/03 -----

Pas de trace d'effraction dans la salle de prière incendiée à Montpellier

MONTPELLIER, 29 oct (AFP) - Aucune trace d'effraction n'a été relevée dans la salle de prière musulmane détruite par un incendie, d'origine inconnue, mardi soir à Montpellier, a-t-on appris mercredi de source policière.

Les enquêteurs semblent privilégier l'hypothèse de l'accident, même si aucune piste n'est écartée. Les premières constatations n'ont pas fait apparaître d'indice suspect pouvant les orienter sur la piste d'un acte de malveillance.

La police scientifique devait encore réaliser mercredi des prélèvements sur les lieux.

Le sinistre s'est déclaré, mardi vers 21H00, dans ce bâtiment municipal du quartier populaire de La Paillade, occupé habituellement par l'association des retraités musulmans des Hauts-de-Massane, et qui sert de lieu de prière à l'occasion du ramadan.

Près de 300 fidèles, qui s'étaient réunis dans cette pièce pour la dernière prière de la journée, venaient de quitter les lieux quand le feu s'est déclenché. La salle a été ravagée par l'incendie, le plafond s'étant même effondré.

La mairie de Montpellier a indiqué qu'elle proposerait un lieu de remplacement aux musulmans pour les prières du ramadan.

AFP 21/10/03 -----

Cimetière Thiais: soixantaine de tombes profanées dans le carré musulman

PARIS, 21 oct (AFP) - Une soixantaine de tombes ont été profanées mardi à coups de batte de base-ball par un inconnu dans le carré musulman du cimetière de Thiais (Val-de-Marne), a annoncé Yves Contassot, adjoint du maire de Paris chargé des espaces verts et responsable des cimetières municipaux.

L'individu est entré armé de sa batte de base-ball, a indiqué M. Contassot à l'AFP. Les gardiens n'ont pu l'arrêter. Il a tapé sur des tombes dans le carré musulman de ce vaste cimetière dépendant de la Ville de Paris.

Le préfet du Val-de-Marne, Patrice Bergougnoux, le secrétaire général de la Ville de Paris Pierre Guinot-Delery et la directrice de cabinet de M. Contassot devaient se rendre sur place à 17H30.

AFP 27/03/03 -----

Incendie d'un lieu de culte musulman à Nancy : solidarité du MRAP

PARIS, 27 mars (AFP) - Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a déploré jeudi la « profanation » de la mosquée de Nancy, dans la nuit de mardi à mercredi, et il apporte sa solidarité « aux musulmans blessés par cet acte criminel ».

Le MRAP « exige », dans un communiqué, que la « recrudescence organisée des actes anti-musulmans fasse l'objet d'une réelle prise en compte par l'Etat ».

Evoquant « des faits antérieurs », notamment les agressions contre plusieurs autres mosquées le 25 janvier, le MRAP met en cause « une action coordonnée à partir d'un réseau d'extrême droite dit sos-racaille organisé à partir d'internet ».

Le MRAP souligne la « sous-évaluation de la gravité des actes anti-musulmans » et de « l'escalade de ces violences racistes impunies. » (L'incendie qui a en grande partie détruit une salle de prière musulmane dans un quartier populaire de Nancy dans la nuit de mardi à mercredi est bien un acte volontaire, a-t-on appris jeudi auprès du parquet de Nancy.

Des traces de liquide inflammable ont été trouvées à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, a-t-on indiqué de même source.

Dans la nuit de mardi à mercredi, un incendie s'est déclaré dans l'unique lieu de culte musulman du quartier HLM du Haut-du-Lièvre, un bâtiment préfabriqué.

L'enquête a été confiée au SRPJ de Nancy qui a fait venir des experts de la police scientifique de Lille et commencé l'audition des témoins.

AFP 26/02/03 -----

Des croix peintes sur les murs d'une mosquée en construction à Quimper

QUIMPER, 6 fév (AFP) - Une enquête de police a été ouverte après la découverte jeudi matin de deux croix dessinées à la peinture rouge sur des piliers à l'entrée de la mosquée en construction de Quimper dans le quartier de Penhars, a-t-on appris de source policière.

Deux autres croix ont été également peintes sur les palissades de ce lieu de culte en cours d'achèvement, qui avait déjà été l'objet d'un début d'incendie il y a quelques semaines, a-t-on indiqué de même source.

Jeudi dans la matinée, un message anonyme par fax avait été adressé au bureau de l'AFP à Rennes affirmant «des croix sur la mosquée de Quimper, l'Islam ne règnera pas».

Un des auteurs présumés, proche de l'extrême droite, devait être entendu dans la soirée par les enquêteurs.

Les responsables de la mosquée ont décidé de porter plainte.

AFP 30/01/03 -----

Un groupe extrémiste revendique des jets de peinture contre douze mosquées

PARIS, 30 jan (AFP) - Un groupe d'extrême droite jusqu'alors inconnu, les «comités canal-résistance», a revendiqué des jets de peinture commis sur une douzaine de mosquées à travers la France, dans un communiqué hébergé sur le site internet «sos-racaille».

Le MRAP, qui a révélé cette revendication, a indiqué à l'AFP avoir alerté à plusieurs reprises le ministère de l'Intérieur sur ce site internet d'où sont lancés «depuis plus de deux ans des appels au meurtre et à des actions contre les populations immigrées, et singulièrement les populations musulmanes».

Le communiqué daté du 27 janvier revendique «les actions contre les mosquées et établissements musulmans de Lille, Avignon, Mulhouse, Nantes, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Nancy, Strasbourg, Nanterre et Paris» (rue Jean-Pierre Timbaud) et parle de «12 villes touchées».

Lundi matin, les responsables de la mosquée de Lille-sud avaient

découvert «un mélange de poudre et d'eau» projeté sur la porte d'entrée de l'édifice. Ils avaient alors indiqué à l'AFP n'avoir pas porté plainte, jugeant l'incident «mineur».

Dans la nuit du 27 au 28 décembre, la façade de la mosquée de Lyon avait été aspergée de peinture bleu, blanc et rouge. Une manifestation de protestation avait eu lieu le 30 décembre avec des représentants de toutes confessions religieuses.

De source policière, un jet de peinture contre la mosquée de Cenon, près de Bordeaux, dans la nuit de dimanche à lundi, a été confirmé à l'AFP.

Le MRAP affirme avoir pu se faire confirmer d'autres actions de même type.

Selon le MRAP, qui a annoncé sa décision de saisir les parquets concernés, «sos-racaille» avait déjà hébergé un communiqué appelant à l'entartage du curé de la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le père Bernard Berger, qui avait ouvert l'édifice religieux aux sans-papiers l'été dernier.

## Annexe II

Chatenay, le 17 juillet 2004

A Monsieur Le député-Maire Georges Siffredi,  
copie : Collectif Contre L'islamophobie en France

Objet : Discrimination en la Mairie de Chatenay-Malabry le vendredi 16 juillet 2004

Vendredi 16 juillet au matin, ma fille [REDACTED] est passée à la mairie au service d'état civil pour retirer un acte de naissance. La préposée a obligée ma fille à enlever son bandana (qui couvrait ses cheveux) pour pouvoir obtenir un acte de naissance, sous prétexte qu'elle n'était pas reconnaissable. Elle a emmenée ma fille dans les toilettes en précisant que c'est la démarche habituelle !! Ma fille a enlevée son bandana, et a obtenu son acte de naissance. Il lui fallait aussi l'acte de naissance de son frère [REDACTED], mais comme il est mineur, la préposée lui a dit que la présence d'un parent était obligatoire. Je suis donc partie l'après-midi pour récupérer l'acte de naissance de mon fils. Je me suis présenté au guichet, puis dans un bureau. On m'a demandé le livret de famille, ma carte d'identité française. Et là, on me demande de me découvrir sur ordre de la responsable ! C'est la première fois en trente ans que je suis en France, et depuis vingt-sept ans que j'habite à Chatenay-Malabry, que l'on me demande d'ôter mon foulard. La préposée, qui a déclarée agir sur ordre de sa responsable, a rajoutée que si je refuse, on ne me donnera pas l'acte de naissance. Elle a déclarée : « soit vous enlevez votre foulard, soit vous repartez sans l'acte de naissance de votre fils ». J'ai demandé de quel droit on me refuse un acte de naissance, sur la base de quelle loi ?

Je suis sortie de la mairie, je me suis sentie anéantie, déboussolée, surtout que j'ai des problèmes de circulation sanguine, de tachycardie, ne comprenant pas ce qui m'arrivait. Je suis ensuite allée au commissariat, pour raconter les faits que je venais de subir. Ils m'ont dit que ce n'était pas normal, que je suis parfaitement reconnaissable, et ils avaient de la peine à croire qu'on me refuse un acte de naissance. Ils m'ont conseillé d'aller lui reparler et de lui redemander un certificat. Ils m'ont dit qu'ils n'avaient jamais vu un cas pareil, où une femme le visage découvert, portant un simple foulard, se voit refuser un certificat et ils m'ont conseillé enfin, de prendre contact avec des associations au cas où cela se reproduirait. Je suis donc retournée à la mairie, là j'ai vu la responsable, et je lui ai dit que même les policiers affirme que je suis reconnaissable. Elle m'a déclaré : « ici, c'est la mairie, c'est moi la chef, et personne d'autre », « même pour célébrer votre mariage, si vous vous présentez avec votre foulard à la mairie de Chatenay on vous refusera ! ». Je lui ai demandé alors pourquoi quand je suis allée voter, on ne m'a pas demandée d'enlever mon foulard. Elle ne m'a pas répondu. Je suis ressortie sans mon acte de naissance.

J'estime avoir subie une discrimination. Je n'ai pas le droit d'obtenir un papier administratif (qui plus est, que l'on peut obtenir dans d'autres mairies par internet ou par simple courrier) alors que je suis une chatenaisienne à part entière qui vote, qui paie ses impôts locaux comme tout le monde. Je souhaiterais connaître votre avis sur ce qui m'est arrivée. Je fais une copie de cette lettre au collectif contre l'islamophobie en France.

Je me réserve le droit de poursuivre la responsable, dans le but que ce type d'injustice, digne d'un autre temps, ne se reproduise plus jamais.

Madame [REDACTED]

## Annexe III

Chère Madame,

Veillez trouver en pièce jointe le courrier que Monsieur Georges SIFFREDI, Député-Maire de Châtenay-Malabry, vous a envoyé par voie postale en réponse à votre courrier du 17 juillet dernier.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, chère Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Le Cabinet Châtenay-Malabry, le 20 juillet 2004

Chère Madame,

Par e-mail en date du 17 juillet et par lettre reçue le 20 juillet en Mairie, vous avez bien voulu m'exposer en détail les difficultés auxquelles vous avez été confrontées lors de votre demande d'actes de naissance de vos enfants [REDACTED] et [REDACTED] au Service Etat Civil de l'Hôtel de Ville.

J'ai évidemment été très sensible à votre récit, et je puis vous assurer que je mets tout en œuvre pour combattre sur notre ville, et qui plus est au sein de l'administration, toute forme de racisme ou de discrimination, et ce quelle qu'en soit la forme. Aussi, dès réception de votre premier courrier, j'ai immédiatement demandé des explications au responsable du Service concerné afin que lumière soit faite sur ce regrettable incident. Il s'avère en effet que l'Officier d'Etat Civil a, ce jour là, fait preuve d'une surprenante méfiance vis-à-vis de votre fille puis de vous, alors que, comme vous le faites très justement remarquer, ce type de document peut normalement être obtenu par simple voie postale.

Sachez que nous tirerons les conséquences de cet incident, et que des suites seront données au niveau administratif auprès des fonctionnaires concernés. Nous regrettons bien évidemment les faits que se sont déroulés le 16 juillet dernier, et je m'engage à tout mettre en œuvre pour qu'ils ne se reproduisent plus à l'avenir.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, chère Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Georges SIFFREDI

## Annexe IV

Châtenay-Malabry Deux femmes voilées éconduites de la mairie

L'OFFICIER de l'état civil était un peu trop zélé. Sommant deux femmes, qui venaient chercher des extraits d'acte de naissance, d'ôter le voile qui leur couvrait les cheveux, l'employée a provoqué une petite tempête entre les murs de l'hôtel de ville de Châtenay-Malabry.

L'étrange scène se déroule vendredi dernier. Une jeune fille de 20 ans se présente au guichet, et demande copie de son propre acte de naissance sans se douter un seul instant de la réponse qui l'attend : c'est oui... A condition qu'elle enlève sur-le-champ son foulard. Sidérée, l'intéressée tente un brin de résistance, mais l'employée, tenace, obtient gain de cause. « J'ai fini par faire à contrecœur ce qu'elle me demandait, explique la jeune fille. Alors que mon visage était parfaitement dégagé et que j'étais évidemment dans mon bon droit. » Quelques heures plus tard, même lieu, semblable scénario. Cette fois, c'est la mère de la jeune fille, une femme de 48 ans, qui s'avance à son tour vers l'employée de l'état civil pour obtenir l'extrait de naissance de son petit garçon.

« Georges Siffredi s'est immédiatement inquiété de l'affaire »

« On a répété à ma mère ce qui m'avait été dit, confie sa fille. Cette femme a demandé qu'elle retire son voile en affirmant que la loi l'exigeait. Mais ma mère a formellement refusé et s'est empressée d'aller au commissariat pour faire rédiger une main courante, avant que mon père finisse par obtenir le document demandé. Puis, poursuit la jeune fille, nous avons écrit au maire par courrier électronique pour lui faire part de ce qui s'était passé.

A ce jour, nous n'avons aucune réponse... » Du côté de la mairie, on affirme le contraire : « Dès réception du courriel, lundi dernier, le député-maire (UMP), Georges Siffredi, s'est immédiatement inquiété de l'affaire, soutient-on au cabinet de l'élu. Après avoir mené une enquête interne, un courrier électronique et sa copie papier ont été envoyés à la famille concernée. Le maire s'y excuse, et assure notamment que de telles choses ne se reproduiront bien évidemment pas, tout en précisant qu'il demeure très attaché à défendre le droit des gens et à lutter contre toute forme de racisme. » Choquées par une telle suspicion, la mère et la fille se refusent à banaliser l'événement, d'autant que la famille, installée depuis près de trois décennies à Châtenay-Malabry, n'avait jamais été confrontée à un tel problème. « Il y a eu maldonne, s'excuse-t-on à l'hôtel de ville... Tout cela était vraiment disproportionné, surtout s'agissant d'un acte qui peut parfaitement être obtenu par simple courrier ! »

Cécile Beaulieu

Le Parisien , jeudi 22 juillet 2004

## Annexe V

Je suis titulaire d'un master en bioinformatique depuis décembre 2002. J'ai travaillé presque deux ans (stage compris) dans un laboratoire de recherche en tant qu'ingénieur en bioinformatique. Mon projet était la mise en place d'une plateforme d'analyse informatique de résultats de puces à ADN.

Mes tâches étaient les suivantes :

- Conception de bases de données (modèle MERISE)
- Gestion et administration de bases de données (Access et MySQL)
- Analyses statistiques (SAS)
- Développement de sites WEB (Apache, PHP, PERL, JAVASCRIPT)
- Intégration de logiciels de quantification et d'analyse de résultats biologiques
- Encadrement de deux stagiaires (DEA et DESS)

Je vous explique, le 10 juin 2004 je suis allée à un salon de recrutement en informatique, j'ai été repéré par un cabinet de conseil en systèmes d'information. Ils m'ont donc rappelé pour un premier entretien le 17 juin.

### **Premier entretien (20 min):**

Je n'étais pas très satisfaite de ma prestation, c'était un entretien très général sur mon parcours, le poste que je souhaite occuper et mon projet professionnel.

Apparemment je les ai convaincu car ils m'ont recontacté pour un second entretien le 28 juin.

### **Second entretien (1h) :**

J'ai réussi cet entretien car il me semblait qu'il y avait un véritable échange de part et d'autre. Nous avons bien parlé du poste, de ses avantages et inconvénients. J'ai expliqué en quoi cette entreprise me plaisait, ses particularités par rapport aux autres sociétés de service... Il a cerné mon projet professionnel. Voici d'ailleurs les questions que je lui ai posées :

- Type de mission, aspect hiérarchique
- Aspect formation -> 4 types de formation (externe, interne, base de données de connaissances, coaching lors d'un projet)
- Aspect mobilité -> RP
- Difficultés du poste -> exigences du client et remise en cause permanente

Vous remarquez tout comme moi que les lacunes informatiques peuvent être comblées de quatre manières différentes (formations externes, formations internes, coaching, base de données de connaissances).

J'ai été encore recontacté pour un troisième entretien le 5 juillet, j'ai passé ce jour-là deux entretiens : un avec le PDG et un avec le directeur de développement. Les deux dernières personnes que j'ai rencontrées étaient vraiment à l'opposé des deux premières que j'ai vues en entretien.

### **Troisième entretien avec le PDG (45 min):**

Il ne savait pas pour quel poste je postulais même si c'était écrit en première page du dossier de candidature. Il découvrait les notes qu'avaient écrit ces précédents interlocuteurs à propos de moi. Tout cela montre qu'il n'y avait **aucune concertation, aucun professionnalisme, aucun sérieux** finalement au sein de cette société.

Voici un éventail des questions :

- mon origine et ma nationalité
- l'implication des berbères dans la conquête de l'Espagne
- l'origine du mot Gibraltar
- comparaison du roi Mohamed VI par rapport au roi Hassan II
- **islamisme** au Maroc ("ne remarquez-vous pas un islamisme latent au Maroc")
- signification de fatiha (il a dit : "ah j'avais lu fatima")
- **comment suis-je jugée au Maroc étant une fille non voilée?**
- pourquoi mon père a-t-il émigré en France ?
- profession de mes parents et de mes frères et soeurs
- quels sont les personnages qui ont parrainé les différents établissements scolaires que j'ai fréquentés : Roger Martin Du Gard, Feyder, Schweitzer, Pierre et Marie Curie ?
- etc ...

A souvent rappelé lors de ses réponses l'époque de la **colonisation**, par exemple en expliquant le rôle de Schweitzer au Congo, en notant le rôle du général Faidherbe (il a mal entendu, c'était Feyder) dans la colonisation marocaine (alors qu'après vérification son rôle était principalement au Sénégal).

Ce qui m'a étonné c'est qu'il n'y a eu aucune concertation avec les différents interlocuteurs, le PDG et le directeur de développement découvrait tour à tour mon dossier. Il me redemande à quel poste je postule, quelles sont mes connaissances informatiques...

**C'est juste un échantillon des questions posées.**

#### **Quatrième entretien avec le directeur de développement (15 min)**

Précédemment, on m'avait clairement dit que mes lacunes informatiques allaient être comblées par quatre types de formations. Lors de cet entretien, ce n'est plus d'actualité. Deuxièmement on me dit que le dernier entretien est une proposition de poste, le dr de développement, quant à lui il me répète trois fois que si c'est négatif, je recevrai la réponse par courrier, sinon il y aura un autre entretien pour être briefé sur un projet et enfin voir si je peux être embaucher ou pas. Ce processus de recrutement n'est pas clair, j'ai l'impression que c'est à la tête du client.

Dernière chose, je n'étais pas au courant que j'allais rencontrer le dr de développement, avant de le voir, il a été briefé 15 min par le PDG.

En plus de ces questions il y a eu de la part des deux derniers interlocuteurs que j'ai rencontré du **mensonge, de l'hypocrisie, du dénigrement, du désintéressement.**

**En conclusion, ils m'ont tout juste motivé à me battre encore plus pour la suite.** Ils m'ont démontré aussi que **la discrimination existe.** En résumé, le PDG est un **raciste, ultra-libéral, impérialiste, colonialiste, islamophobe.** Le dr de développement était hautain, il m'a dénigré, rabaissé, descendu.

J'attends vos remarques à propos de mon histoire si atypique. Je n'ai pas encore reçu ce fameux courrier de réponse négative, je vous tiens au courant de la suite en tout cas.

Cordialement,

■■■■■

NB : Elle a effectivement par la suite reçu un courrier l'informant d'une réponse négative.

## Annexe VI

### Saint-Maximin

#### Voile islamique : au bowling aussi...

«NOUS TENONS à ce que nos clients puissent passer une bonne soirée, explique la direction du Plaza Bowling de [Saint-Maximin](#). Pas question, donc, de pénétrer dans notre établissement en bermuda, en short, ou muni d'un couvre-chef. » Désireux de s'assurer un certain standing, le bowling de [Saint-Maximin](#) a récemment pris les mesures adéquates. Mais il n'avait visiblement pas pensé aux femmes voilées... Ainsi, un groupe de sept jeunes filles portant le voile n'a pu, vendredi soir, entrer dans l'établissement. Le vigile ne faisant alors qu'appliquer, à la lettre, les consignes de la direction. D'où d'interminables discussions, l'intervention téléphonique de l'Association contre l'islamophobie et un dépôt de plainte pour « discrimination religieuse » à la gendarmerie de [Creil](#). Les responsables du bowling, réunis en urgence, ont finalement décidé de revoir leur règlement. Les femmes voilées peuvent donc désormais, de nouveau, aller jouer au bowling. « Nous ne voulons pas être taxés de discrimination religieuse, explique-t-on du côté de la direction. Mais, encore une fois, tout cela partait d'une bonne intention... »

Frédéric Normand

Le Parisien , dimanche 18 juillet 2004

## Annexe VII

Un homme croit voir Ben Laden dans les rues de Montpellier et fonce sur lui

MONTPELLIER (AP) - Il avait cru reconnaître Oussama ben Laden et lui avait foncé dessus avec sa voiture.

Un artisan montpelliérain de 35 ans a été condamné mardi à trois mois de prison avec sursis pour avoir tenté d'écraser un homme qu'il avait pris pour le chef du réseau terroriste Al-Qaïda, a-t-on appris mercredi auprès de son avocat, Me Mendel.

L'artisan, prénommé Pierre, a également été condamné à verser 500 euros à sa victime, avec obligation de soins. Il a été pris en charge immédiatement par un éducateur et par le juge d'application des peines.

Selon son avocat, Me Mendel, "c'est une excellente peine. Les juges ont reconnu, comme je l'avais demandé, l'altération des facultés mentales de mon client". Me Mendel a précisé que l'artisan "a vraiment été victime d'une vraie bouffée délirante. Mon client n'était pas bien depuis plus de 15 jours. Il a été traumatisé par ce qui s'est passé en Espagne. Ajoutons à cela les soucis qu'il connaît dans son entreprise et une grosse fatigue. Le tout s'est accumulé et explique la bouffée délirante dont il a été victime".

L'homme avait foncé lundi dans le centre-ville de Montpellier avec sa voiture sur un jeune homme d'une trentaine d'années, qu'il avait pris pour Ben Laden.

La voiture s'est encastrée dans des escaliers et n'a pas heurtée la victime désignée, qui s'en tire donc avec une belle frayeur.

Me Mendel conclut sobrement: "ce n'était pas Ben Laden, sinon on aurait gagné cinq millions de dollars!".

## Annexe VIII

11/07/2004

### **AGRESSION ANTISEMITE DANS LE RER, LES NAZIS DE BANLIEUE DEFIENT LA FRANCE**

Le [discours](#) solennel prononcé à Chambon sur Lignon par le Président de la République semble n'avoir été entendu que par la minorité agissante et nazifiante décidée à semer le désordre, le trouble et à défier notre pays.

C'est le message lancé par l'[agression](#) inqualifiable d'une mère et son enfant de 11 mois dans le RER parisien, en raison à la fois de son origine supposée (juive) et de son domicile supposé (16ème arrondissement de Paris), par une horde de nazillons de banlieue, selon les témoignages recueillis par la police. Elle a été tondu, marquée d'une croix gammée et son bébé jeté à terre, sans que personne ne s'interpose.

L'enquête en cours devra faire toute la lumière sur cette affaire. Si les faits sont avérés, le constat est lourd : témoins passifs, voire indifférents, à l'opposé de la vigilance demandée par le Chef de l'Etat, face à des attitudes, des actes écoeurants d'inhumanité soulignant une fois de plus, (une fois de trop ?) l'impuissance de l'Etat à protéger ses citoyens, à dissuader les ennemis de la République par des arrestations et des condamnations exemplaires.

Pour la [LICRA](#) le temps est venu de la mobilisation de tout le pays pour affronter ceux qui menacent la paix civile en commettant des actes antisémites barbares.

Aujourd'hui seule la sanction exemplaire et sans faiblesse par la justice républicaine peut avoir valeur dissuasive, préventive et pédagogique.

La lutte et le rejet de l'antisémitisme et par là même le racisme de manière unanime doivent être la réponse de la France, de tous les corps constitués et de tous les représentants de la société civile (syndicats, enseignants, entrepreneurs, associations à tous les niveaux, etc...).

**Information : Richard Séréro  
Secrétaire Général**

## **Annexe IX**

### **Extraits de Qui a peur de l'islam ? Le XXI<sup>e</sup> sera-t-il musulman ? de Guy Millière, Michalon, 2004 :**

" L'islam sera le problème français au vingt et unième siècle, le problème qui déterminera si la France survit ou si elle meurt ".

"La société ouverte autrefois s'est trouvée confrontée au nazisme, puis au communisme. Elle se trouve aujourd'hui confrontée à l'islam tel qu'il est, à l'islam militant, aux soldats de l'islam. Le danger est différent : il ne s'incarne plus dans une armée appuyée sur un Etat. (...) il écrit aussi "L'islam militant, et plus largement l'islam aujourd'hui, est l'une des composantes matricielles de l'anti-humanisme."

## Annexe X

### **Extraits de *Bas les voiles de Chadortt Djavan, Gallimard, 2003* :**

"Chez les musulmans, une fille, dès sa naissance, est une honte à dissimuler parce qu'elle n'est pas un enfant mâle. Elle est en soi l'insuffisance, l'impuissance, l'infériorité... Elle est l'objet potentiel du délit. Toute tentative d'acte sexuel par l'homme avant le mariage relève de sa faute. Elle est l'objet potentiel du viol, du péché, de l'inceste et même du vol puisque les hommes peuvent lui voler sa pudeur d'un simple regard (...). Car l'honneur des musulmans se lave avec le sang des filles !". (page 10)

"Une fille doit rester à l'intérieur, à sa place, elle ne peut circuler à l'air libre. Nul ne peut ignorer que, dans les pays musulmans, les hommes, seulement les hommes, sont agglutinés sur les places publiques. Ne les voit-on pas, ici même, en France, occupant le devant de la scène, le dehors ?". (page 12)

" Dans les pays musulmans, malgré le voile des femmes, le viol et la prostitution font des ravages. La pédophilie y est très répandue car si la relation sexuelle, non conjugale, entre deux adultes consentants est interdite et sévèrement sanctionnée par les lois islamiques, aucune loi ne protège les enfants. Il y a suffisamment d'enfants abandonnés à eux-mêmes, dans ces pays, pour les frais des besoins sexuels urgents des hommes."(page 17)

"Va-t-on bientôt entendre dire dans les banlieues pour défendre un homme accusé de viol : "la fille l'avait bien cherché. Si elle ne voulait pas être violée, elle n'avait qu'à être voilée" ? Le viol ou le voile". (page 38)

"La laïcité, comme valeur républicaine, n'existe ni dans la mentalité, ni dans la pratique, ni dans le langage, de la grande majorité des immigrés". (page 42)

## Annexe XI

### Les vues discutables de la revue «Cités»

Neuf auteurs de l'ouvrage s'estiment piégés par le directeur Yves-Charles Zarka.

Par Catherine COROLLER (*Libération*)

samedi 20 mars 2004

Le torchon brûle entre le philosophe Yves-Charles Zarka, directeur du numéro hors série de la revue *Cités* intitulé «L'islam en France» (1), et neuf des auteurs de cet ouvrage, spécialistes de l'islam. Jocelyne Cesari, Bruno Etienne, Nacira Guénif-Souilamas, Fahrad Khosrokhavar, Olivier Roy, Youssef Sedik, Stéphane de Tapia et Michel Wievorka estiment avoir été «piégés par les références universitaires des organisateurs et de la maison d'édition», et avoir découvert à l'arrivée qu'«il s'agit de propagande».

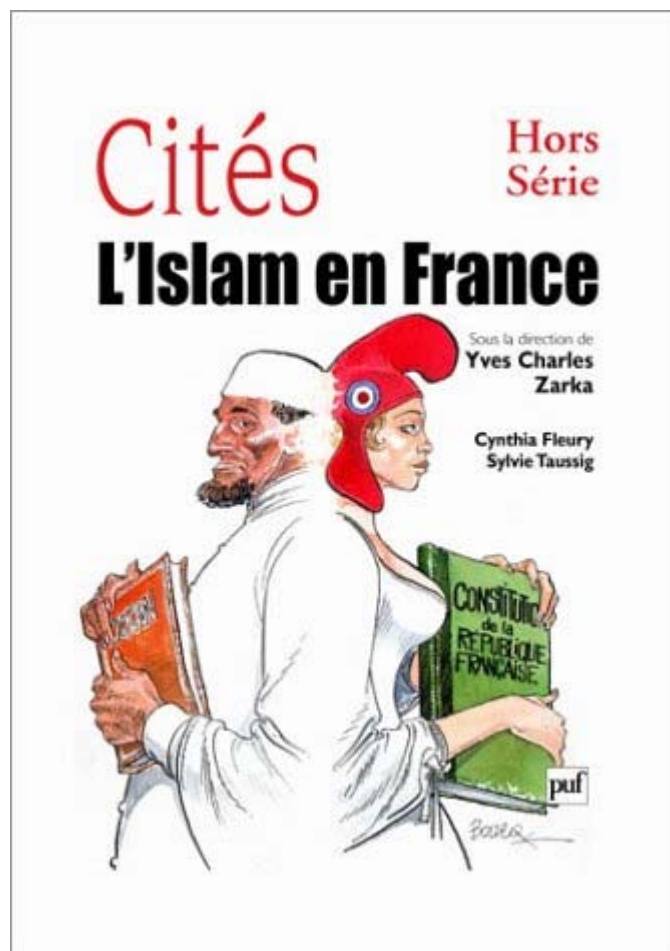
«**Vision simpliste**». Deux points sont en cause : l'illustration de couverture du livre, qui montre un musulman à la mine patibulaire portant un exemplaire du Coran, dos à dos avec une Marianne embrassant un exemplaire de la Constitution de la République française ; et l'éditorial d'Yves-Charles Zarka. «*La présentation prétend inscrire l'ensemble des articles dans une vision simpliste d'affrontement qui n'est pas la nôtre*», dénoncent les mécontents.

Dans son texte introductif, au titre lourdement insinuant «L'islam en France : vers la constitution d'une minorité tyrannique ?», Zarka décrit «*l'idéologie islamiste, venue des courants les plus fondamentalistes de l'islam*», à l'oeuvre en France. Le but de ce mouvement : «*Faire de la communauté musulmane un ensemble homogène susceptible de faire plier la République sur le plan interne la laïcité, par exemple et externe la politique étrangère.*» Cela, insiste Zarka, en vue d'«*imposer, à terme, la loi religieuse à la société tout entière*».

«*Dans un éditorial de revue, on met en avant le propos général, on précise les thèmes abordés, mais on n'engage pas l'ensemble des auteurs*, proteste Frank Fregosi, chercheur au CNRS. Or l'éditorial de Zarka est présenté comme si tous les auteurs avaient écrit la même chose qu'il y a incompatibilité profonde entre l'islam et la République, ce n'est pas vrai.» Facteur aggravant à leurs yeux, Yves-Charles Zarka a donné une interview au *Figaro*, ainsi titrée : «*70 intellectuels demandent à l'islam de se réformer*».

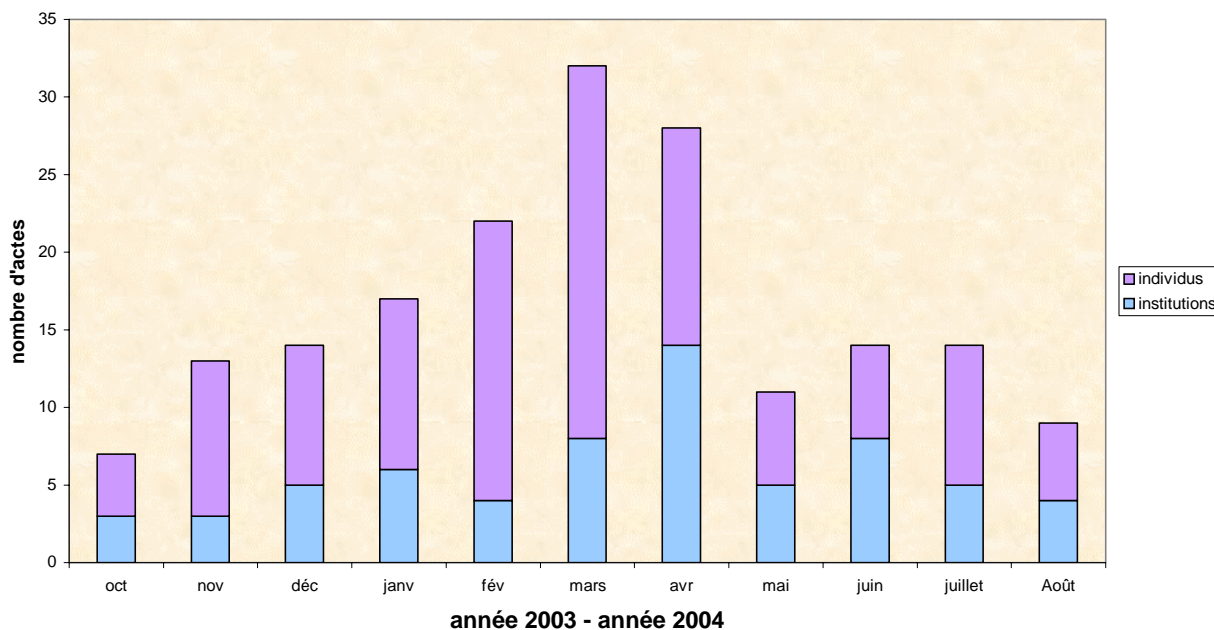
**Responsabilités.** «*Ce titre n'est pas de moi, il est du Figaro, tempête Yves-Charles Zarka. Les titres sont faits par les journaux, non par les auteurs. J'assume le texte de l'interview mais pas cette histoire d'appel des 70.*» Pour le reste, le directeur du hors-série prend ses responsabilités : «*Mon éditorial est signé Yves-Charles Zarka, je l'assume entièrement. Comme directeur de la revue, j'ai le droit d'avoir une position. Si j'ai donné la parole à des gens comme Wievorka ou Fregosi, c'est que je voulais que la revue soit diverse. Vous croyez que je ne connais pas leur position ?*» Les thèses de ces deux spécialistes de l'islam se situent à peu près aux antipodes de celle d'Yves-Charles Zarka.

Les neuf mécontents pouvaient-ils ignorer l'orientation globale du numéro ? Sa préparation a pourtant connu quelques soubresauts. Dont certains auteurs ont été informés. «*J'ai appris en cours de route qu'il était question que Del Valle intervienne*», reconnaît Frank Fregosi. Ancien militant d'extrême droite, Alexandre Del Valle a acquis une certaine notoriété après les attentats du 11 septembre, en dénonçant sur les plateaux de télé le caractère intrinsèquement «*totalitaire de l'islam [...] religion conquérante et théocratique dont les fondements sont en totale opposition avec les principes démocratiques et laïques qui régissent nos systèmes*». Frank Fregosi a maintenu malgré tout sa participation. Et Yves-Charles Zarka n'a finalement pas retenu le texte de Del Valle. «*Son article était intéressant, explique-t-il, mais il ne s'intégrait pas dans la logique des chapitres qu'on a définie. Il sera publié dans un autre numéro de Cités.*»



## Annexe XII

Actes islamophobes



Actes islamophobes touchant les individus sept-03 à Août-04

